Plan de Pensacola, à Kapan

de l'auteur.

ESSAI

SUR

LES JARDINS.

ESSAI

SUR LES JARDINS,

SUIVI

Du Plan de la presqu'Ile Perrache, située au midi de la ville de Lyon, traitée en Jardin pour accompagner le Palais ordonné par sa Majesté Impériale et Royale dans cet emplacement.

Par M. CURTEN aîné, Architecte et Ingénieur des Jardins, Membre et Correspondant de plusieurs Sociétés d'Agriculture.

Avec une planche en taille-douce.

A LYON,

Chez REYMANN et C.e Libraires, rue Saint-Dominique, n.° 63;

ET A PARIS,

Chez BRUNOT, rue Grenelle-St-Honoré, n.° 15.

1807.

AVANT-PROPOS.

C'EST sur la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, que l'Art des Jardins et le goût des plantations qui en dérive nécessairement, ont commencé à se répandre en Europe.

Différens Ouvrages publiés sur l'Art des Jardins, ont contribué à ses progrès. Les Artistes qui s'en sont occupés, peuvent être regardés comme autant d'ouvriers répandus sur les différens points du Globe, concourant à rassembler des matériaux pour former cet art charmant. M. *Morel* peut être cité en France, avec raison, comme un des principaux coopérateurs. Ses Ouvrages et ses Ecrits méritent une place distinguée dans les annales de l'Architecture des Jardins.

L'Art de la composition des Jardins demande, comme tous les Arts, des connoissances préliminaires fondées sur l'étude des Sciences qui y ont rapport, sur des observations et des voyages, sans lesquels on ne peut asseoir ses conceptions sur aucune base solide en principes.

L'expérience d'une longue suite d'années, des voyages entrepris pour cet objet dans les principales Cours de l'Europe, m'ayant mis à même de discerner les productions du bon goût d'avec celles qui ne sont le plus souvent que le fruit d'une imagination fausse ou bizarre, j'ai cru qu'il seroit utile de présenter aux Amateurs des Jardins ce foible essai, qui ne doit être considéré que comme l'abrégé d'un grand Ouvrage sur l'Art des Jardins et des Plantations en général. Il renfermera l'histoire de mes voyages

en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, et présentera ce que j'ai observé de plus intéressant dans les Jardins et dans les campagnes que j'ai traités.

Celui que je publie en ce moment, est divisé en plusieurs articles.

Le premier renfermera le précis de mes Observations en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, sur l'Art des Jardins.

Le second présentera des réflexions sur les Jardins en général, et sur ceux improprement appelés Jardins à l'angloise.

Le troisième offrira des conseils aux Amateurs des Jardins, des Bois et des Plantations.

A la suite de ces divers objets, je donnerai une analyse du Plan que j'avois présenté l'année dernière pour assainir et embellir la partie méri-

dionale de la ville de Lyon, appelée quartier neuf, et la description d'un Plan de Jardin orné pour la presqu'Ile Perrache, c'est-à-dire, le terrain compris depuis les murs de l'octroi jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône, local offert par la ville de Lyon à S. M. l'Empereur et Roi, et destiné à l'établissement d'un Palais impérial et d'un Jardin.

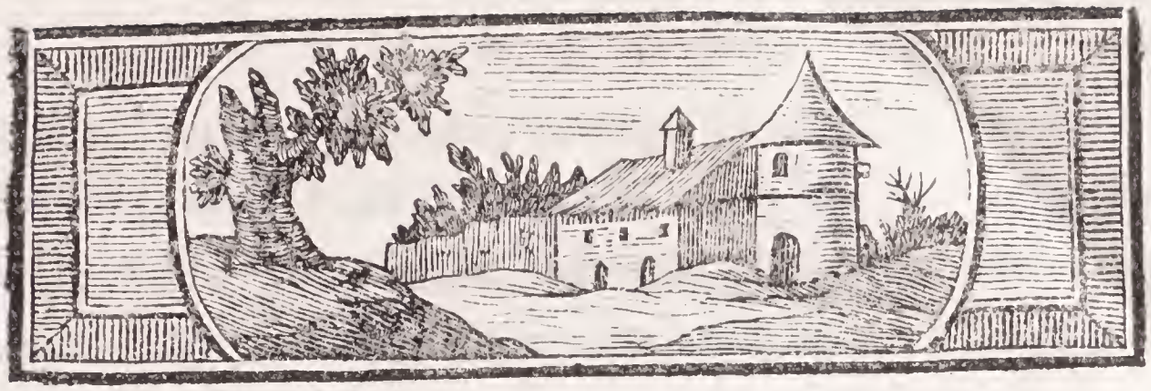

ESSAI
SUR LES JARDINS.

PRÉCIS

Des Observations de l'Auteur, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, sur l'art des jardins.

DES Ouvrages écrits en plusieurs langues, sur l'art des Jardins, sont entre les mains d'un grand nombre d'Amateurs. On trouve parmi ceux-ci des personnes qui, les ayant lus, ont cru que rien n'étoit plus facile que d'imiter le genre anglois dans la composition des jardins. J'en ai vu un grand nombre qui ne présentoient qu'un assemblage informe, sous différentes dénominations aussi insignifiantes que leur composition.

L'expérience m'a convaincu qu'il faut des dispositions naturelles, cultivées et dirigées par une éducation

toute particulière, pour savoir saisir les vraies beautés d'un jardin dans le goût de ceux dont je me propose de donner une idée succincte dans cet essai : autrement la vue est frappée par des objets singuliers, productions d'une imagination foible, sans grace dans les formes, et sans effet dans l'expression du paysage ; enfin, sans aucune harmonie suivie et constante.

Un peintre en paysage qui voudroit apprendre cet art par la lecture des livres, manqueroit surement son but. Il doit, comme l'architecte paysagiste, aller chercher les beautés champêtres loin de la demeure des hommes. La nature n'est vraiment séduisante que là où elle est livrée à ses propres mouvemens. Voilà le livre des artistes qui se destinent à faire de riches imitations. Avec de tels moyens et du goût naturel, on est sûr de réussir. Ce goût naturel exige encore des connoissances préliminaires pour pouvoir juger sainement des productions du génie humain, particulièrement dans l'art des jardins.

Mon père, amateur et artiste distingué dans l'architecture des jardins, développa en moi ce germe qui a fait depuis mon enfance mes délices et l'objet de mes études. C'est sur-tout à l'éducation qu'il m'a donnée, que je suis redevable de mes foibles talens. Il dirigea mes premiers pas dans cette carrière assez difficile ; son expérience fut dans tous les temps pour moi, un guide certain. A l'âge de 18 ans, il me jugea assez mûr pour voyager avec fruit. Je partis

de la maison paternelle, avec le plus vif désir de m'instruire. Je visitai dans le cours de mes voyages, les Palais et les Jardins des Princes souverains et des particuliers. Tous ceux qui étoient dignes de remarque par leurs diverses richesses, furent l'objet de mon attention, et occupèrent mon crayon. Mes portefeuilles se remplissoient de dessins de jardins et de bâtimens. Curieux et enthousiaste, j'étois insatiable; je voulois tout voir, tout dessiner et tout décrire. Mon père, par sa correspondance, m'encourageoit et savoit attiser le feu qui me dévoroit; par-tout je fus accueilli par les Savans auxquels j'étois adressé. Je me rappelle avec reconnoissance les bontés qu'ils m'ont témoignées.

Je m'étendrai plus au long dans l'ouvrage que j'ai annoncé, sur la reconnoissance dont je me sens animé pour ces hommes respectables qui ont bien voulu concourir à mon instruction, tant pour l'art des jardins que pour les différentes branches de l'agriculture, qui faisoient également le sujet de mes recherches. Par leur moyen, j'ai pénétré dans les plus secrètes retraites des palais et des bâtimens qui ornoient les jardins que j'ai visités, avantage inappréciable pour un jeune artiste qui voyage pour se former le goût et faire des recueils utiles et nécessaires à l'état qu'il embrasse. Ils ont fait plus : ils me confioient les plans des jardins et des édifices pour les examiner; j'ajournois mon sommeil, tout jeune que j'étois, pour m'occuper à les copier;

j'agrandissois ainsi mes trésors : mais la nature qui ne perd jamais ses droits, mettoit de justes bornes à mon ambition ; et souvent après avoir couru pendant tout le jour et dessiné une partie de la nuit, le retour de l'aurore me trouvoit endormi avec le crayon à la main.

Toute l'Allemagne offre des palais magnifiques et des jardis superbes : ceux de l'ordre régulier sont enrichis de nombreuses compositions d'architecture. Depuis que le goût s'est perfectionné, les connoisseurs de nos jours qui les visitent, ne sont frappés que du temps qu'il a fallu pour les construire, et des sommes énormes qu'ils ont dû coûter.

J'ai vu près de Mayence un jardin de l'Electeur; c'étoit une imitation du jardin royal de *Marly*. On appeloit ce jardin, la *Favorite*. Sur une échelle plus petite, cette composition auroit été mesquine. Le prince, amateur prononcé des jardins, fit à cette époque des dépenses considérables pour l'agrandir dans le goût moderne.

Schwetzingen, un des beaux jardins de l'empire Germanique, a laissé de profondes traces dans ma mémoire. Les temples d'*Apollon* et de *Minerve*, les grands effets d'arbres qu'on y remarque, comme à *Sans-Soucy* en Prusse, qui se ressent du génie et du goût exquis du grand Fréderic (1), sont des beautés

(1) On remarque dans son palais les débris précieux des bains voluptueux de Livie. Ces chefs-d'œuvre furent déterrés à Rome en 1720, et achetés par ce prince, ami du vrai beau.

rares et d'un style vraiment poétique, qui ne s'oublient jamais. Ce n'est que dans les jardins d'Angleterre, où j'ai éprouvé pour la seconde fois les sensations dont je fus si délicieusement affecté en Allemagne.

Nulle part les jardins ne présentent plus de grandeur et de simplicité. Outre le grand nombre de jardins que j'ai visités et étudiés pendant mon séjour dans ce pays, *Kew*, *Blenheim* et *Stowe* m'ont fait éprouver des jouissances difficiles à exprimer. En consultant mes cahiers, je me retrouve de nouveau transporté dans un des bosquets du vaste jardin de Stowe, à l'endroit où est gravée cette inscription : « *Cum omnia* » *sint in incerto, fave tibi.* »

On ne peut se dissimuler que depuis quelques années l'art des jardins a fait de grands progrès en France. Il est rare de trouver aujourd'hui des gens qui ignorent l'heureuse révolution qui s'est opérée dans ce genre d'embellissement. La froide symétrie a fait place à des tableaux plus rians par leurs beautés simples et naturelles. On doit effectivement s'étonner que les scènes charmantes qu'offre la nature et qui forcent à l'admiration, ayant été si long-temps négligées, et pour ainsi dire bannies de nos jardins, au lieu de se trouver rapprochées au moins par une heureuse imitation de nos maisons de campagne. La poésie et la peinture nous les ont, à la vérité, depuis long-temps représentées comme seules dignes de cette attention.

L'art des jardins, sous plusieurs rapports, mérite d'être puissamment encouragé par les Souverains. Ses compositions diverses occupent l'esprit et la pensée. Ses effets variés charment l'œil, et répandent la sérénité dans l'ame ; il fait aimer le pays qu'on habite, et bénir le prince sous le règne duquel on goûte en paix cette jouissance. Il est la cause que le goût des plantations, qui a été trop long-temps négligé en France, et qui contribuera aussi à augmenter la masse des bois, paroît occuper tous les grands propriétaires.

Depuis une longue suite d'années, des Observateurs et des Ecrivains estimables ont cherché à attirer sur cet objet l'attention des gouvernans. Ce n'est que depuis le règne de Napoléon Ier, que l'on remarque avec satisfaction que les propriétaires des grands héritages ordonnent des plantations considérables.

Voyageant pour m'instruire dans l'art des jardins et dans ce qui en fait partie, comme plantations, constructions et décorations des bâtimens, tant de luxe que de style champêtre, j'ai visité tout ce que la renommée citoit d'admirable. Les fautes que je vois commettre par ceux qui croyent entendre l'art de la composition des jardins ; les plaintes dont je suis si souvent témoin dans les lieux où je suis appelé pour corriger les erreurs commises par défaut de goût et de connoissances, et mes propres fautes faites avant d'avoir acquis l'expérience, toutes ces raisons m'ont décidé

à publier ce petit essai. N'ayant d'autre prétention que celle d'être utile, j'ai encore pensé qu'en faisant connoître une partie des erreurs où tombent ceux qui se livrent à des dépenses, sous le point de vue d'embellir les dehors de leurs habitations, j'ai pensé, dis-je, que la lecture de ces observations pourroit les empêcher d'agir avec trop de précipitation.

Réflexions sur les Jardins en général, et sur ceux improprement appelés Jardins à l'angloise.

L'art des Jardins n'a point d'origine certaine. Les premières nations civilisées, même celles qui avoient porté les arts et sur-tout l'architecture à un si haut degré de magnificence, ne nous ont rien laissé de supérieur à ce que nous pouvons admirer aujourd'hui en Europe. *Homère*, *le Tasse* et *Milton*, ont épuisé sur les tableaux enchanteurs des scènes de la nature sauvage, les trésors de leur imagination. Mais où sont les jardins des anciens qui puissent offrir à nos yeux les beautés qui nous doivent servir de modèle? Ce que nous en connoissons par les descriptions, ne paroît avoir été remarquable que par le luxe des édifices : aussi *Lenotre*, cet architecte si supérieur dans la composition des jardins de l'ordre symétrique, eut-il tant de succès. Toute l'Europe adopta ses dessins. Le goût en parut si neuf et si exquis, qu'on ne croyoit pas que le génie humain pût inventer rien

de plus ravissant pour le coup-d'œil. La régularité dans le dessin des jardins en général, a pris depuis cette époque une telle consistance, que de nos jours cette impression, malgré la magie des jardins modernes, conserve encore des partisans ; mais ce qui paroît plus étonnant, c'est que des personnes ayant voyagé en Angleterre et visité les plus beaux jardins de ce pays, m'ont soutenu qu'ils étoient insupportables. Je n'ai pu expliquer ceci autrement, que par l'habitude qu'elles avoient de voir des jardins symétriques, et qu'elles croyoient ne devoir trouver les richesses de la nature champêtre, que dans les lieux sauvages et inhabités.

Lenotre ne fut pas le premier inventeur des jardins symétriques ; mais avant lui cet art n'avoit rien de séduisant. Les compositions de ce savant architecte, pour le temps où elles ont été créées, seront toujours admirables, et feront honneur à son génie inventif. Il porta l'art des jardins, pour ce temps-là, au plus haut degré de beauté.

Les premiers jardins, quoique réguliers, occasionèrent beaucoup de sensations, d'autant plus qu'à cette époque, l'on ne savoit pas apprécier les beautés champêtres, par la raison qu'elles entouroient alors la demeure du riche comme celle du pauvre. Les plantations alignées, les labyrinthes en charmille, les parterres bordés, brodés et contournés de mille formes diverses, devoient, dans ce temps-là,

paroître la chose la plus curieuse du monde : aussi ce goût se répandit-il avec rapidité en France, où l'on aime à suivre celui du prince. Les grands seigneurs eurent bientôt des parcs et des jardins dans le goût de ceux du Roi.

Les donjons et les châteaux forts même, furent entourés de salons de verdure, de boulingrins, de parterres et de jets d'eau de toutes formes. Des traités furent écrits sur la manière de tracer ce genre de jardin. Chaque architecte de ce temps avoit un porte-feuille garni de plans à choisir. La construction d'un jardin se décidoit dans un cabinet. Il étoit alors fort inutile de voir le local, puisque par le moyen d'énormes terrasses qu'on multiplioit suivant l'exigence du cas, d'escaliers de toutes sortes de formes, et de dépenses souvent incalculables, on levoit tous les obstacles que pouvoit présenter un sol inégal, quoique souvent embelli des plus riantes images de la nature ; mais rien n'étoit alors épargné ; tout étoit sacrifié à la ligne droite, au niveau et à l'équerre.

La culture des fleurs prit alors naissance. Tout ce que le luxe des cours offroit de curieux, fut imité généralement. Par le goût de la culture des fleurs, l'industrieux fleuriste de la Hollande établit son commerce avec le plus grand succès. Bientôt tout le reste de l'Europe devint tributaire de *Harlem*, par la beauté et la rareté de ses superbes *Jacynthes*, etc. Les plantes étrangères, dont la possession n'étoit encore qu'au

pouvoir des Souverains, se multiplièrent aussi avec rapidité ; et, ce qui est assez étonnant, leur culture fit plus de progrès dans le nord que dans le midi de l'Europe.

L'art de conserver dans des serres pendant l'intempérie des saisons, les productions végétales des pays les plus chauds, inspira à des jardiniers habiles et intelligens du nord, l'idée de faire entrer dans leurs serres chaudes quelques végétaux des pays septentrionaux, et d'en essayer la culture. Quoiqu'engourdie par les frimats les plus rigoureux, bientôt la nature, comme réveillée d'une profonde léthargie par la douce température des serres chaudes, annonça d'une manière presque miraculeuse, le retour du printemps dans le cœur de l'hiver. Au moment où la terre étoit couverte de plusieurs pieds de neige, des fleurs, des fruits et des primeurs de toute espèce, furent la récompense du premier cultivateur qui fit cette expérience, et qui eut bientôt de nombreux imitateurs.

La culture des plantes exotiques et l'art de se procurer des primeurs de toute espèce, ont fait depuis les plus grands progrès en France. Aussi M. Delille, dans son quatrième chant du Poème des jardins, dit-il à ce sujet :

« Que j'aime à voir ces toits, ces abris transparens,
» Recéler des climats les tributs différens ;
» Cet asile enhardir le jasmin d'Ibérie,
» La pervanche frileuse oublier sa patrie,
» Et le jaune ananas, par ces chaleurs trompé,
» Nous livrer de son fruit le trésor usurpé. »

Insensiblement, le goût des jardins de l'ordre régulier s'étendit dans toute l'Europe policée. Les plus remarquables, même de l'Angleterre, à cette époque, étoient du même genre.

La composition des jardins en général, devint alors l'affaire de tous ceux qui avoient le talent commun de faire des alignemens, et de se servir du niveau et de l'équerre. Tout ce que l'imagination put enfanter de bizarre, fut dessiné en parterre. On ne se contenta pas d'épuiser toutes les figures géométriques pour la composition des bosquets et des labyrintes, on poussa la ridiculité jusqu'à donner aux arbres des formes carrées, et les tailler en différentes figures. Il étoit assez commun d'en voir qui présentoient des hommes et des animaux, le tout aussi difforme que les ordres d'architecture qu'on s'efforçoit de vouloir imiter.

Je passe rapidement sur ces productions; il est inutile aujourd'hui de rappeler de si pitoyables compositions. J'ai cru cependant devoir en dire deux mots, par la raison qu'il m'arrive encore assez souvent de rencontrer des personnes qui, esclaves de l'habitude et du préjugé, ont de la peine à se défaire de leurs allées tondues et des vieilles charmilles, dans lesquelles l'on est dévoré par les moucherons, et renfermé comme entre quatre murailles. Je dois cependant ajouter avec la même franchise, qu'il n'y a guère que les personnes douées de peu de goût, et sans

aucune connoissance des jardins de l'ordre naturel, qui se laissent entraîner encore dans la dépense mal raisonnée des terrassses ou murailles quelconques, dans l'intérieur de leurs jardins. Qu'on s'entoure aux extrémités d'un héritage, d'une clôture solide, d'une muraille, soit ; mais qu'elle disparoisse toujours à l'œil, et n'interrompe jamais le charme d'un beau paysage !

On a enfin la satisfaction de voir qu'on sent plus généralement que le terrain doit seul diriger la composition d'un jardin de goût, et que jamais le compositeur ne doit commander impérativement ; c'est-à-dire, que le terrain ne doit plus être tourné et retourné pour recevoir la forme d'un dessin crayonné dans le fond d'un cabinet, sans égard au mouvement naturel du local, à sa composition et aux tableaux qui l'environnent, et dont le paysagiste éclairé sait tirer le parti le plus avantageux.

Non-seulement l'homme riche qui peut faire exécuter de grandes idées, mais encore les particuliers peu fortunés, préfèrent s'entourer plutôt dans leurs jardins, de groupes d'arbres et arbrisseaux artistement disposés, et de pentes douces en gazons, que d'éternelles murailles construites en terrasses dispendieuses.

Les terrasses, constructions favorites de nos anciens faiseurs de jardins, sont sujettes à un entretien continuel par diverses causes. Premièrement, le terrain que soutiennent ces terrasses, se trouve souvent, par des pluies extraordinaires, surchargé d'un poids

d'eau énorme, qui en repousse les murs hors de leur aplomb.

Secondement, si le sol sur lequel ils sont assis, éprouve quelqu'autre mouvement, tel qu'un affaissement inattendu, alors ces murs de soutenement se lézardent et s'écroulent bientôt, s'ils ne sont promptement rétablis ou soutenus par des éperons qui les défigurent. Certainement, un pareil désagrément n'arrive jamais aux talus en gazons, parce que, par la diagonale de leur coupe, le poids va toujours en diminuant, ce qui est le contraire de la construction des terrasses.

Je conviens que dans les premières années de mes études, j'admirois comme des chefs-d'œuvre du génie humain, toutes ces productions de l'ordre symétrique. Elles m'ont été utiles, puisqu'elles m'ont fourni des modèles en tous genres, qu'elles m'ont familiarisé avec les figures géométriques, et avec la pratique des instrumens de toute espèce. Elles m'ont formé au dessin correct, nécessaire à l'état que j'exerce; aussi, je suis bien éloigné de regarder comme perdu le temps que j'ai consacré à les étudier.

Les Anglois sont les premiers qui, en Europe, ont su apprécier les beautés de la nature, et qui l'ont préférée à la monotonie des jardins réguliers. Quoique *Kensington* fournisse encore des modèles du crayon du célèbre *Lenotre*, il est bien rare d'en voir des imitations en petit; ce qui prouve leur goût pour tout ce qui rapproche de la nature champêtre.

On est frappé en Angleterre de la manière dont ils composent et décorent leurs jardins. Les vrais principes de cet art consistent à savoir imiter la nature, à profiter avec habileté des sites que le local présente, à obtenir, par un bon choix de matériaux placés à propos, ces scènes heureuses, dont l'âme est si délicieusement émue. Que peuvent tous les raffinemens de la symétrie de l'ancien goût, contre la noble simplicité que présente l'ensemble d'un tel jardin, créé par la main exercée d'un habile paysagiste ?

Mais on est malheureusement tombé dans un autre défaut, lorsque le goût des jardins de l'ordre naturel, adopté par les Anglois, commençoit à se répandre sur le continent, chacun crut pouvoir les imiter, on s'en forma des idées si fausses, qu'elles parurent aux gens d'un jugement sain, des productions au moins très-ridicules.

Il n'est pas rare de rencontrer encore aujourd'hui de ces jardins appelés *Anglois*, qui ne sont réellement que des productions bizarres ou grotesques, qui ne ressemblent nullement aux jardins qu'on voit en Angleterre, où chaque propriétaire s'efforce d'accompagner son habitation par un jardin qui offre toujours aux curieux quelques nouveautés dignes de remarque, sans jamais s'écarter des règles du bon goût qui règne chez eux. Ils n'épargnent rien pour embellir leurs campagnes, qu'ils habitent très-souvent. Mais que présentent ces soi-disant jardins à l'angloise

dont je veux parler ? des dessins pitoyables, des chemins, des sentiers sans caractère, ridiculement contournés, sans grace dans les mouvemens, sans nulle combinaison relative à l'exposition du local ; où on reconnoît par-tout l'usage barbare de façonner le terrain, d'après le caprice du dessinateur, qui paroît ne s'être nullement occupé du local, puisque le plus souvent les chemins sont impraticables par la roideur de leur pente. Les arbres, les arbrisseaux et les arbustes se trouvent placés pêle-mêle, sans la moindre connoissance des espèces ou variétés qui doivent se rencontrer pour produire les effets d'optiques qu'un artiste consommé dans l'art des plantations sait employer avec le plus grand succès. Toutes les nuances que présente l'immense variété et les différentes espèces d'arbres et d'arbrisseaux, se prêtent avantageusement à la composition des perspectives.

Je ne suis pas de l'avis de ceux qui prétendent qu'on ne peut, avec les végétaux dont nous avons hérité du Nouveau-Monde, obtenir d'heureux effets de paysage, même en les liant avec ceux naturels au pays. Sans doute la nature a répandu dans chaque climat ce qui y convient le mieux ; mais je demande seulement à l'homme le moins éclairé dans la composition des effets de plantation, si avec un saule blanc, *salix alba*, *L.* l'on obtient le même effet qu'avec le saule à branches pendantes, *salix babylonica ? L.*

Tout dépend du choix des arbres. L'artiste doit

avoir égard à la forme comme aux nuances de teintes que lui offre chaque espèce ou variété dans les différentes saisons de l'année.

L'exposition du sol qu'on a à décorer, doit décider du choix des arbres, pour obtenir, par leur forme et la couleur de leur feuillage, les effets de lumière que le tableau peut offrir à l'œil. Je sais très-bien que rien n'est plus difficile, et que c'est là où la plupart des faiseurs de jardins échouent généralement. Le mélange informe qu'ils emploient dans leurs plantations, n'offre aucun résultat heureux ; il contrarie même tellement les parties entr'elles, qu'il n'est pas étonnant d'entendre dire que les arbres étrangers sont plutôt nuisibles que nécessaires dans la composition des tableaux et les grands effets de perspective ; mais ceux qui auront vu les jardins d'Angleterre, ne seront surement pas de cet avis.

Quelques constructions soi-disant chinoises, des ruines risibles, bâties depuis peu, voilà ce que ces personnes qui ont pris une si fausse idée des jardins d'Angleterre, se plaisent à faire exécuter : il est certain qu'il ne faut pas un vaste génie pour de pareilles compositions.

J'ai vu détruire les sites les plus pittoresques par des soi-disant amateurs de jardins modernes, dans l'intention, me disoient-ils, de vouloir y faire un jardin à l'anglaise.

Il m'arrive encore très-souvent de voir des localités

où

où la nature s'étoit plu à répandre avec profusion ses plus riches trésors ; mais la fureur de vouloir mieux faire qu'elle, porte l'ignorance à détruire ce que la main de l'homme ne sauroit plus imiter. Quelquefois j'ai joui du bonheur d'arrêter cette manie de détruire. Un jour, appelé par un propriétaire fort occupé de la création d'un Jardin dans le goût moderne, je le trouve entouré d'un grand nombre d'ouvriers, abattant les arbres les plus majestueux, aplanissant les mouvemens les plus agréables, détruisant la pelouse la plus attrayante. Je le prie de me faire connoître ses intentions, et avant toute explication, je lui demande grace pour les arbres qui devoient encore, suivant son projet, tomber sous le fer destructeur des ouvriers qu'il dirigeoit. J'ai ensuite soigneusement conservé ces arbres dans ma composition, regrettant beaucoup d'être arrivé trop tard pour sauver d'autres effets pittoresques déjà anéantis ; ce qui arrive toujours à ceux qui opèrent sans plan convenablement raisonné, suivant la nature des effets de toute espèce que produit le local.

Un autre soi-disant amateur m'invite à venir voir son Jardin dit à l'angloise ; il me conduit à travers une prairie charmante, arrosée par une petite rivière formant mille sinuosités gracieuses : des frênes, des chênes, des peupliers et des saules placés par les mains de la nature, formoient un ensemble qui laissoit peu à désirer. Les eaux limpides de cette

charmante rivière, roulant sur un fond tapissé des plus riches variétés de cailloux et gallets, se perdoient sous la voussure formée naturellement par les branches d'arbres, et reparoissoient encore plus agréables et plus vives, en continuant leur course vagabonde. Il me conduit par un sentier rude et contourné sans goût, dans un taillis abymé, déshonoré, dans des barraques de toute espèce, chamarrées, bigarrées de toutes sortes de couleurs. Enchanté de la surprise qu'il croit m'avoir causée, s'apercevant de mon étonnement, sans en sentir la cause, il me dit d'un air content : hé bien ! m'y entends-je ? que dites-vous de mon Jardin à l'angloise ?

Il n'est pas rare, et ceci est encore pire, de voir des personnes qui sacrifient volontiers un carré de leur Jardin symétrique, pour y faire, disent-elles, un Jardin à l'anglaise ; j'en ai même vu qui étoit entouré de quatre hautes murailles de charmilles, bien régulièrement tondues toutes les années. Cependant, dans ce réduit resserré, on y trouvoit un échantillon de toutes les fabriques en usage dans les vastes Jardins-pays.

Nous appelons les Jardins de l'ordre pittoresque, *Jardins Anglois*, parce que les Anglois sont les premiers qui en adoptèrent le goût, en abandonnant la règle gênante de la symétrie. Cechangement date depuis environ un siècle. *Kent* fut le premier en Angleterre qui osa s'écarter des lois qu'avoit établies *Lenotre*.

Kent, architecte et peintre habile, doué d'un talent supérieur, connoissant le goût dominant de ses compatriotes, qui, sensibles aux beautés naturelles, aiment passionnément la campagne, sut imiter dans ses compositions, ces scènes champêtres et pittoresques qui entraînent et charment. Les progrès du nouvel art dont il fut le créateur, eurent les succès les plus rapides, chez une nation qui a un goût décidé pour les Jardins. Il est hors de doute, que nulle part les campagnes ne sont plus richement variées et les Jardins mieux dessinés, qu'en Angleterre.

L'art d'imiter les Anglois dans la composition de leurs Jardins, ne consiste pas à détruire tout ce qui existe dans un sol qu'on se propose de consacrer à l'embellissement des dehors d'une habitation, pour le traiter suivant le caprice du propriétaire ou de l'architecte, mais bien comme je l'ai déjà dit, à savoir se servir à propos des objets qui s'y trouvent déjà naturellement. On doit respecter la main de la nature. Si elle est trop sauvage, à raison de quelques convenances ou des accessoires que les circonstances forcent d'employer, il est aisé de les accorder, et d'en tirer un parti heureux.

Les mouvemens et les accidens que le local fournit à la composition des scènes, doivent seuls guider l'artiste. Il ne s'agit pas de composer au hasard, il faut étudier son local et lire dans l'avenir. Ce talent, à la vérité, n'est dû qu'à l'homme expérimenté

Ceux qui ne possèdent pas ce degré d'expérience, jetteront et éparpilleront sur le terrain, divers objets sans perspective ni convenance, et n'obtiendront en dernière analyse, que des effets vagues, tristes et ennuyeux. Tels sont presque toujours les prétendus Jardins anglois ou modernes, ainsi qu'on voudra les nommer, lorsqu'ils sont dessinés et distribués par des mains qui en ignorent les vrais principes, ou par des jardiniers qui ne cherchent qu'à placer un grand nombre d'arbres pour grossir leurs mémoires. Ces productions informes sont bien éloignées du but qu'on doit se proposer : ce sont des monstres que la belle nature réprouve. Ces compositions vagues et confuses, ne peuvent offrir que des effets insipides. Le véritable paysage intéressant, s'obtient en disposant avec habileté les matériaux de toute espèce, qu'un artiste éclairé sait placer avec le goût et les connoissances nécessaires; mais pour atteindre à ce degré de perfection, il faut être non-seulement architecte et jardinier, mais encore peintre et poète, pour composer ces scènes qui électrisent l'ame, ces paysages qui intéressent tout à la fois l'œil et l'esprit. Telle est la pratique que je crois avoir remarqué chez les Anglois. Cependant ils n'en sont pas les premiers inventeurs. Cette gloire appartient aux peuples de l'Asie, et, à ce qu'on assure, aux Chinois (1).

(1) Voyez l'Histoire de l'Empire de la Chine, par le P. Duhalde, tom. 2, pag. 85; et l'Histoire du Japon, par Kempfer.

Un fameux architecte François (1), sous Louis XIV, étoit doué d'un goût extraordinaire pour l'art des Jardins de l'ordre pittoresque : mais *Lenotre* fut plus heureux ; ses dessins furent préférés. Cette préférence ne prouve pas cependant leur supériorité. Les changemens que cet art a éprouvé depuis cette époque, en sont la preuve. On ne voit plus de nos jours faire des dépenses considérables pour des labyrinthes en charmille, des parterres en broderies, enfin pour toutes ces niaiseries qui coûtent beaucoup d'argent, ne disent rien à l'ame, et n'offrent ni ombre ni verdure. Si ces deux objets s'y trouvent, c'est toujours aux dépens de la vue et des agrémens dont on jouit dans les Jardins de l'ordre pittoresque.

Il en est de l'architecture des Jardins comme de l'architecture civile. Il y a des hommes qui ont un goût naturel, et manquent de connoissance ; d'autres aussi ont des connoissances, mais sont doués de peu de goût. S'agit-il de faire un Jardin, l'idée qu'on remarque assez généralement dans tous ceux qui ont ce projet, est d'abord de clorre un terrain carré par des murailles, par des palissades ou des haies. Les formes les plus ordinairement suivies, sont toujours, par une suite des anciennes habitudes, les lignes régulières. Ne sera-t-il donc pas possible de renoncer

(1) *Dufresny.* J'ai eu l'avantage d'examiner quelques-uns de ses desseins, conservés par le célèbre architecte *Antoine*, à Paris.

tout à fait à cet usage ? faudra-t-il toujours, que ce qu'on appelle Jardin, fasse absolument la continuité d'un assemblage de compartimens en clôture, à la suite de la maison du maître ?

On se tromperoit beaucoup, si on croyoit que je ne veux point de *Jardin*. Par ce mot, comme je viens de le dire, on entend communément un lieu enclos, consacré à la culture des hortolages. Je me suis souvent aperçu qu'on a de la peine à me concevoir, lorsque je présente le projet d'éloigner ces cultures de la maison ; mais en les éloignant, je n'entends pas les supprimer ; je sais trop apprécier le service qu'elles rendent dans l'économie domestique ; je veux seulement faire observer que leur emplacement est mal choisi proche de la maison d'un propriétaire aisé. Il me paroît tout simple que l'homme qui cultive des légumes pour sa subsistance, et qui en fait l'objet de son commerce, établisse sa demeure proche de son potager ; il y est tout aussi convenablement placé que le fermier dans sa ferme. Mais quand il s'agit de l'ordonnance d'un vrai Jardin, il est de meilleur goût d'entourer la maison de ces scènes délicieuses qu'on va souvent chercher fort loin, en dehors d'un Jardin symétrique construit à grands frais (1).

---

(1) J'ai toujours vu dans le cours de mes voyages, que dans les Jardins bien ordonnés, le potager se trouvoit dans des parties séparées, et jamais vis-à-vis la façade de la maison.

Il faut considérer, dans l'établissement d'un Jardin, le local comme Agriculteur, et le site comme Paysagiste. Pour accorder ces deux objets, on ne peut suivre raisonnablement, ni le caprice du paysagiste, ni la volonté du propriétaire : ce choix dépend du bon goût et des connoissances du compositeur. Il est d'autant plus nécessaire de bien méditer sur le plan qu'on veut exécuter, que sans cela on ne peut manquer de tomber dans les erreurs qui souvent mènent à tout confondre et à culbuter le terrain à grands frais, sans aucun résultat heureux.

Il n'est pas rare de voir des hommes, sans la moindre notion des règles de l'architecture, entreprendre des constructions considérables ; il en est de même pour les Architectes de Jardins. Ils ne s'aperçoivent de leurs erreurs, que lorsque l'expérience leur a démontré qu'ils ont fait des dépenses considérables ; alors il ne leur reste que les regrets d'avoir ouvert les yeux trop tard.

Il y a loin d'un objet de goût, à un objet de luxe ; l'un procure des jouissances flatteuses, l'autre ne remplit plus souvent que le vœu de la vanité. J'ai vu entasser avec profusion dans des appartemens d'une très-mauvaise proportion, et d'une décoration tout-à-fait sans goût, des meubles du plus grand luxe. Pareille chose arrive dans les jardins mal ordonnés. J'en ai vu souvent qui n'étoient remarquables que par la beauté des fabriques, la richesse de leur

ameublement et de leur décoration, mais où le Jardin proprement dit ne m'a laissé aucune sensation. Il en est de ces sortes de Jardins, comme de certains opéra dont la musique est belle, mais dont les paroles sont pitoyables.

Sachons cependant gré à ceux qui veulent se distinguer par le faste, de l'étaler. Le résultat est toujours en faveur du bon goût qui se répand dans toutes les classes de la société. Il n'en peut résulter qu'un grand bien. Le goût se perfectionne tous les jours. S'il n'y avoit pas des hommes opulens, attentifs à se procurer des nouveautés, que deviendroient les arts, instrumens utiles au bien-être de tous ?

Il n'est pas nécessaire d'être artiste ni architecte pour savoir tracer sur le papier ou sur le terrain, un Jardin du genre régulier. Les moindres notions de géométrie suffisent pour diriger l'opérateur. Le cordeau et l'équerre ne peuvent le tromper ; un charpentier ou un menuisier peut être aussi habile que le plus expert des dessinateurs de Jardins de l'ordre symétrique. Il y a d'ailleurs des livres qui présentent des plans de mille formes différentes, qu'on peut adapter à tous les terrains possibles. Il ne s'agit pas de savoir s'ils s'y prêtent ou non. D'abord on remédie à tout avec les terrasses, depuis qu'on a trouvé l'expédient d'employer les parties qui sortent des formes régulières, en Jardins ou Bosquets à l'angloise ; le reste sera toujours d'une régularité parfaite.

L'ordre le plus suivi, (excepté chez les gens de bon goût) lorsqu'il s'agit de faire un Jardin, dépend ordinairement des murs de clôture. Une allée droite, dirigée sur la maison principale, est l'ame de la composition ; le reste de l'emplacement est divisé et subdivisé par compartimens au cordeau ; les arbres taillés en éventail ou en têtes d'orangers, des bassins à jets d'eau, des pavillons, des statues, trouvent naturellement leur place dans les croisées des allées ou sur leur extrémité, suivant le goût du dessinateur.

S'il arrive que des pentes ou rampes de gazon remplacent les terrasses, ce qui est d'un goût un peu plus recherché, on regrette la perte du terrain par l'habitude qu'on a de construire des murailles contre lesquelles on élève ordinairement des arbres fruitiers en espalier, chose qui n'est pas toujours praticable ; mais si le sol et l'exposition le permettent, il est même encore assez rare d'y trouver des arbres bien dirigés et les murs bien recouverts. L'art de la taille des arbres fruitiers, et du pêcher sur-tout, qui exige de la part du Jardinier des connoissances étendues et une attention soutenue, se rencontre rarement, excepté à *Montreuil* près Paris. La taille des arbres fruitiers, en général, a pour objet principal leur beauté et leur fécondité. Cette opération demande une main exercée ; elle doit être fondée sur les principes de la Physiologie végétale, peu connue des Jardiniers routiniers, à qui elle est communément confiée.

Je suis convenu que l'ordre symétrique en grand, tel que le présente encore de nos jours *Versailles* (1), offre au printemps, au premier coup d'œil, des beautés qui élèvent l'ame, et annoncent de toute part la magnificence du Prince qui en a ordonné l'exécution. Les grands effets d'eau sur-tout, qu'on ne voit nulle part sous tant de formes différentes; les richesses en bronze et en marbre qui étonnent les curieux et occupent aussi agréablement le connoisseur, ne se trouvent dans aucuns des Jardins des Souverains de l'Europe en si grand nombre.

Je conviens encore que j'ai joui à la première inspection de tant de richesses; mais mon ame n'a été véritablement émue qu'à la vue du fameux rocher construit sur les desseins de M. *Robert*.

Je ne suis pas le seul qui ait fait cette remarque. J'avois vu ce que les Jardins en Angleterre offrent de plus grand en ce genre; je n'ai pu refuser mon admiration à cette production du génie humain. Les rochers jouent un très-grand rôle dans les scènes champêtres. J'ai toujours vu que lorsque cette partie du paysage est bien traitée, elle produit dans l'ame cette sensasion qu'on éprouve à la vue d'un tableau où la nature brille dans tout son éclat.

Ce n'est pas toujours la grande étendue d'un paysage qui frappe le plus, mais bien les objets qui

---

(1) Voyez *Versailles* immortalisé par J. B. de *Monicart*.

le composent. Il y a des situations préférables les unes aux autres ; il y en a qui prêtent plus avantageusement à la composition d'un Jardin. Plus la nature a fait, moins il reste à faire ; car il faut bien se garder de tomber dans le défaut dont j'ai déjà parlé, de détruire pour recréer. Chaque local offre toujours quelques traits distinctifs, si ce n'est pas dans la variété du terrain, ce sera dans le spectacle des tableaux environnans, tantôt animés par une population nombreuse sans cesse en mouvement ; par des prairies à perte de vue, où paissent de nombreux troupeaux en liberté. Ces effets, même rapprochés, ne laissent pas d'embellir un paysage, ainsi que les eaux, sur-tout les fleuves et rivières navigables. Combien de variétés ne présentent-elles pas, même dans le cours d'une minute ? La vue d'un verger groupé d'arbres et de pampres entrelacés, offrant à la fois les dons de Bacchus et de Pomone ; des champs où l'œil est satisfait, et la pensée flattée par la vue d'abondantes moissons et la prospérité d'une agriculture florissante ; des coteaux couverts de vignobles couronnés par des forêts qui accompagnent par gradation tous les mouvemens de la montagne suivant ses différens degrés d'élévation, depuis le nourrissant châtaignier et le chêne robuste, jusqu'au noir sapin, sont des tableaux animés qui occupent sans cesse l'esprit.

Je le répète, ce n'est donc pas seulement l'étendue

et la grandeur du local où il s'agit de créer un Jardin, d'un goût agréable, qui doivent occuper le compositeur ; le vrai talent sera toujours de savoir saisir et développer les beautés de tous les objets qui s'y rapportent. S'il se présente des défectuosités qu'on n'est pas le maître de supprimer, il faut savoir les masquer avec intelligence ; les murailles, sur-tout, doivent disparoître à l'œil. Dans les villes où e terrain est précieux et resserré, il faut employer des moyens différens qu'à la campagne. Le point essentiel est d'abandonner les fausses idées sur les Jardins du goût pittoresque, pour la composition desquels on pense qu'il faut un terrain immense. Il convient de s'attacher à faire naître, autant que le cadre le permettra, l'idée d'un local plus vaste qu'il ne l'est réellement ; enfin si le local est vraiment resserré, il faut se donner du large. Ce moyen s'obtient en plantant à l'entour du cadre pour ménager plus de vide dans le centre : il faut bien se garder cependant d'enfouir un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux sans un choix convenable, dans ces petits Jardins de la ville, où on les voit placés les uns contre les autres, sans produire d'autres effets qu'une végétation languissante. Les espèces voraces qui se plaisent par-tout, vivent alors aux dépens de leurs voisines, ou bien elles leur nuisent en cherchant à s'élever au-dessus des bâtimens qui les privent du soleil. C'est pourquoi je dis que les petits Jardins de la ville exigent une

composition toute particulière, et diffèrent de ceux de la campagne. Les végétaux qu'on doit employer, exigent également un choix analogue à l'étendue et aux sites qui environnent ces lieux. Sans cette attention, on ne créera jamais rien d'heureux, ou on fera des choses où il y aura constamment à refaire, sans obtenir jamais une jouissance véritable. On voit en Angleterre comme en France, de petits Jardins ; mais leur différence consiste dans le goût avec lesquels ils sont ordonnés. Supprimons ces éternelles croix avec ces ronds ou ces octogones du centre, forme commune et favorite de tout homme sans goût. Qu'importe la figure de l'emplacement ! on peut, même dans un carré parfait, entouré et enfermé de tous côtés par de grands bâtimens (ce qui est surement le pire), on peut même, dis-je, y créer quelques scènes agréables, en rompant la forme régulière par des plantations bien jetées, et en prolongeant sur les diagonales, les effets de perspective qu'on obtient par les tons de couleur que fournissent les arbres et arbrisseaux : voilà le moyen dont je me sers avec succès.

J'ai vu de petits Jardins traités par des paysagistes éclairés, quoique dans des localités très-resserrées; il me sembloit voir quelques-uns de ces séduisans paysages de *Nicolas Poussin*, de *Claude Lorrain*, de *Richard Wilson*, de *Zucarelly*, de *Salvator Rose* ou de *Nicolas Berghem* et de *Teniers le jeune*, etc.

Il est bien plus facile, au moyen des plantations artistement combinées, de masquer les limites d'une petite enceinte, et de la faire paroître grande par le goût que j'indique, que par le genre régulier. Si on ne peut, faute d'espace, créer plusieurs scènes, on se contente d'une. L'utile et l'agréable peuvent encore se lier le plus heureusement du monde dans ces sortes de compositions. Si la fortune du propriétaire ne lui permet pas la jouissance des arbres de pur ornement, on peut, avec divers arbres à fruit, faire d'heureuses compositions, et un Jardin potager peut se lier avantageusement, ainsi que je l'ai observé plus haut, avec les autres formes irrégulières d'un dessin agréable.

J'espère qu'avec ce que j'ai rapporté dans cet article, sur les Jardins en général, on reviendra de la fausse idée que beaucoup de personnes se sont faites des Jardins en usage chez les Anglois, et qu'elles sentiront facilement que ces Jardins du nouveau goût sont moins dispendieux, procurent aussi infiniment plus de jouissances et de satisfaction à l'ame, que ceux de l'ancien genre.

Conseils aux Amateurs des Jardins, des plantations, des bois et forêts.

J'aurois grand tort de m'ériger en censeur, et encore plus grand tort de me mêler de vouloir donner des conseils, si je n'espérois que ce foible essai pourra être utile au petit nombre d'Amateurs qui, n'ayant pas la prétention de connoître les règles et les principes d'un art sans les avoir appris, et qui se trouvant éloignés des grandes villes et des conseils des Artistes éclairés qui les habitent, sont obligés d'agir par eux-mêmes.

Dans l'article précédent, j'ai essayé de tracer rapidement l'histoire des Jardins. J'aurois pu lui donner plus d'étendue, si je n'avois craint de trop m'écarter du plan que je me suis prescrit dans cet Abrégé. J'ai seulement cherché à faire sentir quelques erreurs qui heurtent trop fortement l'usage aujourd'hui reçu chez les personnes qui ont le goût éclairé, et indiquer, d'après mes propres fautes, des moyens sûrs d'éviter au moins les principales erreurs dans lesquelles peut entraîner l'inexpérience.

Occupé depuis mon enfance de l'art des Jardins et de l'embellissement des campagnes, je me suis fait une méthode toute particulière pour la composition des Jardins, convenable aux fortunes médiocres; c'est-à-dire, que tout en réunissant l'utile à l'agréable, j'ai trouvé le moyen de former de ces ensembles

assez heureux, que j'ai la satisfaction de voir goûter. J'ai regardé ce succès comme une preuve que ma composition étoit heureuse ; car ce qui plaît à tout le monde, doit être bon. Il est vrai aussi que je ne m'écarte pas des bases principales de l'art dont j'ai déjà eu occasion de parler. Lorsque je suis instruit des intentions d'un propriétaire, j'étudie son sol ; mais je ne me laisse pas séduire. Je balance ma composition avec la fortune du maître. Il m'en coûte souvent de borner mes crayons, sur-tout lorsque je traite un de ces sites enchanteurs qui électrisent l'ame du paysagiste. On voudroit s'emparer de tout ; mais ne pouvant franchir les limites, il faut se renfermer dans son cadre. L'expérience m'a d'ailleurs appris que c'est encore manquer son but, que de faire sur le papier des projets, qui, faute de moyens, ne peuvent s'exécuter qu'en partie, et qui, en dernière analyse, ne présentent rien de satisfaisant. On peut faire de très-belles choses et à peu de frais, lorsque le local s'y prête tant soit peu, tout comme avec des dépenses inouies, on n'obtiendra rien de passable, si le local est véritablement ingrat, c'est-à-dire plat, sans aucun mouvement. Mais combien de fois ne se trouve-t-il pas aussi que le local prête aux plus belles compositions, mais qu'il manque une main habile, un coup-d'œil exercé, pour démasquer les beautés cachées, ce qui n'est pas le plus aisé. C'est sur cette matière que je compte entretenir le Lecteur dans cet article.

Je

Je ne saurois passer sous silence une cause impérieuse qui contrarie beaucoup le goût des vastes Jardins en France, sur-tout dans les contrées où le sol est d'une fertilité et d'un rapport peu commun. On voit bien quelques riches propriétaires se décider à détruire leurs vignobles médiocres pour donner de l'étendue à leurs Jardins; mais dans les pays où le vin est précieux, ce seroit une vraie folie; d'ailleurs, si les vignobles ne se trouvent pas soutenus sur des montagnes escarpées, et s'il y a moyen de les contourner par des chemins bordés de groupes d'arbres, ces vignes ainsi disposées peuvent produire un bel effet et une infinité de variétés, suivant les localités. Il faut aller bien doucement pour détruire. Combien de beaux taillis du plus grand rapport n'ai-je pas vu détruire et défricher, pour faire à leur place de mauvaises vignes, dont la trop grande abondance est assez connue. Cet abus, long-temps toléré et très-aggravé pendant la révolution, a augmenté ces sortes de vignobles, et diminué considérablement les bois taillis. J'ai vu encore pire : il est reconnu par les meilleurs Agronomes, que la culture remarquable de la vallée de *Graisivaudan*, département de l'Isère, en hautins ou vignes sur arbres, est la plus riche de toutes celles connues, quant au produit. Elle a étonné à juste raison, *Arthur-Yong* (1). Nulle

(1) Agriculteur célèbre d'Angleterre, Auteur des meilleurs Ouvrages sur l'économie rurale.

culture ne peut être comparée à celle-là en Europe. Cependant, j'ai vu un champ considérable complanté des plus beaux hautins, arraché, quoique dans un sol des plus fertiles, et cela, pour faire un grand Jardin dans le goût moderne, ordonné par un Architecte célèbre dans cet art, mais qui, peu sensible aux revenus du domaine, ne cherchoit qu'à embellir son paysage, que la culture en ligne droite des hautins contrarioit. Dans une telle circonstance, l'Artiste, ce me semble, pour se mettre à l'abri des reproches, doit composer suivant la localité. Mais si l'Architecte de Jardins s'entend peu en économie agricole, alors tout est sacrifié à l'agrément, à moins que le propriétaire, sage et bon administrateur, n'indique les bornes desquelles il ne veut et ne peut s'écarter, ou que par un heureux accord, il s'entende avec le compositeur, ce qui est toujours heureux et satisfaisant pour tous les deux.

S'agit-il de traiter en grand pour des Princes ou des Souverains, il faut alors oublier toute méthode d'économie ; il ne faut économiser que les effets naturels offerts par le local, ainsi que je le démontrerai dans la suite de cet article.

Je ne suis pas étonné que les personnes qui n'ont pas l'habitude de composer des Jardins, fassent des choses si peu convenables aux localités qu'elles traitent. J'en ai déjà dit la raison. Il faut un tact tout particulier pour saisir, à la première inspection d'un

local, ce qu'il y manque, pour faire valoir avec avantage ce qui s'y trouve ou ce qu'il y a à supprimer, pour faire ressortir quelques beautés que la nature y aura placées.

Il arrive souvent qu'un homme de goût, propriétaire d'un site que la nature se sera pour ainsi dire efforcée d'enrichir de toutes les beautés qui frappent sa vue, ne saura découvrir les trésors que son terrain renferme. Accoutumé à jouir de ce qui l'entoure, content de sa richesse, il n'oseroit penser seulement aux moindres changemens, et il est même fort loin de se douter de la possibilité de pouvoir changer, avec la plus légère dépense, la face du tableau qui l'enchante, et donner plus d'énergie aux scènes. Cet homme sait faire son bonheur en jouissant de ce qu'il possède ; mais il lui manque les connoissances nécessaires pour pouvoir agrandir et étendre ses jouissances. La lecture de ces observations, si elles tombent entre ses mains ; peut lui faire naître la pensée et la curiosité de soulever le voile qui lui masquoit tant de beautés cachées.

Mais qu'il aille doucement et en tâtonnant. On se presse presque toujours trop de détruire ; avant de prononcer pour la destruction, il faut être bien sûr de son fait. Voulez-vous savoir comment il faut s'essayer soi-même ? quittez un moment ces Jardins caressés par la main des Jardiniers ; montez sur le sommet des montagnes, visitez les forêts, promenez

vos observations dans les déserts, non pas dans ceux créés à grands frais par les mains de l'homme, mais dans ceux qu'on trouve dans ces lieux qui ne sont fréquentés que par la nature, et où elle étale ses charmes. Si vous n'y éprouvez aucune sensation, renoncez à faire un Jardin, et contentez-vous de ce que vous avez. Si, au contraire, quelque chose vous attache à ces lieux délicieux, si votre ame en est émue, si le doux murmure d'une fontaine vous rend pensif, si elle vous rappelle une amie tendre, un bienfaiteur, alors, alors abandonnez-vous sur un lit de mousse, recueillez vos pensées, livrez-vous à l'inspiration, écoutez le ramage des oiseaux, contemplez les groupes d'arbres qui vous garantissent du soleil, et ces belles masses de rochers couverts des plus riches parures de Flore. Plein de ces images séductrices, revenez chez vous, examinez vos sites, tâchez d'accorder ce que vous avez avec ce que vous aurez observé. Avant d'exécuter, rendez-vous raison sur le papier de votre projet. Si vous ne savez pas dessiner le paysage, prenez un dessinateur qui vous esquisse au crayon les parties que vous voulez traiter, et ajoutez aux sites que vous avez, ceux que vous fourniront vos idées, d'après les modèles que vous avez admirés. Rendez-vous raison sur le papier des effets du paysage, en supprimant avec sagesse, et en ajoutant avec ménagement ce qui manque; mais ne vous contentez pas de votre propre juge-

ment. Si vous êtes voisin d'un artiste éclairé, consultez-le avant de mettre la main à l'œuvre. Malgré toutes ces précautions, ne vous flattez pourtant pas de forcer tout-à-fait la nature à venir habiter chez vous. Il faut savoir se faire un peu d'illusion. En suivant la marche que j'indique, vous réussirez certainement mieux qu'en allant au hasard, sans plan convenablement combiné. Le grand point est de rapprocher, le plus que vous pourrez, la nature de votre habitation, pour profiter et jouir plus facilement des impressions voluptueuses et touchantes qu'elle répand dans l'ame. Mais ce n'est pas avec de longues lignes droites, des murailles de charmilles et des allées couvertes, où on est privé de la vue du ciel et de la terre, dévoré par des essaims d'insectes, enfin avec tous les raffinemens de la magnificence humaine, que vous vous rapprocherez du grand spectacle de la nature. Si quelquefois le premier coup-d'œil éblouit et surprend, la monotonie est là; elle vous attend avec ses ennuis. La nature, au contraire, ne surprend pas; plus vous la verrez, plus elle vous paroîtra aimable. Je plains bien l'homme insensible aux douces émotions que son aspect produit.

Ce que je viens d'observer, n'est que pour conseiller de la modération dans le choix du genre pittoresque des Jardins. Chaque objet que la nature aura placé dans un local que les hommes auront respecté, doit être ménagé, et rien de ce qu'ils auront fait

avant vous ne doit être méprisé. Chaque chose peut être appréciée à sa juste valeur. Avant de les condamner, on doit savoir que tous les objets ne sauroient être aperçus du même point ; excepté ces compartimens en charmille tondus, leur aspect est invariable ; ces ennuyeux labyrinthes, s'ils ne vous enlèvent pas un terrain précieux, s'ils ne vous masquent pas des beautés nécessaires à l'ensemble de votre paysage, on peut les laisser croître à volonté ; mais ils s'accordent rarement avec les autres parties, qui, dans une composition, doivent concourir à la formation d'un tableau général. Ceci démontre que le local doit être examiné de tous côtés, et qu'il convient de réfléchir mûrement avant d'arrêter un plan général, parce que si vous manquez dès le commencement aux convenances, suivant la nature de la localité, ces erreurs vous mèneront plus loin que vous ne pouvez prévoir, et il en résultera presque toujours des fautes irréparables.

Ne vous contentez pas seulement de l'inspection sérieuse des parties internes de votre local, mais jetez vos yeux sur le pays qui vous environne ; emparez-vous de tous les objets qui peuvent entrer dans l'ensemble de votre composition. Abandonnez entièrement le sens ordinaire trop vulgairement attaché au mot Jardin, qui présente l'idée d'un terrain enclos et limité. D'après ce qui a été dit, vous devez sentir qu'il n'est plus question d'un pareil ordre de chose.

Tout arrangement affecté, n'importe la forme, ne peut jamais présenter l'effet d'un paysage agréable.

Il ne faut pas non plus copier ce que vous aurez trouvé de joli chez votre voisin ou par-tout ailleurs : votre localité doit seule vous inspirer avec ce qui l'entoure et avec ce qu'elle offre de pittoresque en elle-même, par la raison, que quand vous auriez même rapporté avec la plus grande fidélité le plan d'un autre Jardin sur votre sol, vous n'en aurez pas pour cela le même résultat qui vous a frappé dans l'original, parce que vous n'êtes pas le maître des phénomènes du ciel, et que vous ne pouvez pas changer les points de vue qui vous environnent. Les effets de lumière seront différens, et ils jouent le plus grand rôle dans ce genre de composition. C'est donc du choix des couleurs et de leurs nuances que dépendent les heureux effets d'un paysage bien ordonné.

La composition d'un Jardin pittoresque n'est donc pas un ouvrage qui puisse être dicté par la fantaisie d'un Artiste, ni par les caprices du maître. Il est absolument nécessaire de vaincre sa foiblesse à cet égard, d'après les raisons que je viens de rapporter.

Ceux qui, sans faire attention à ce qui les entoure, mettent leur imagination à la torture pour créer des tableaux, peuvent être sûrs que leurs efforts seront sans effet pour la réalité. Cet expédient seulement convient pour les petits Jardins de la ville, s'ils ont

la vue masquée par des bâtimens, mais jamais à la campagne.

Si l'on rencontre tant de ces productions pitoyables, sous les dénominations de *Jardins Anglois*, *Jardins modernes*, *Jardins-pays*, *Jardins pittoresques*, sans avoir le caractère d'aucun, il vous sera facile de juger que la faute en est au compositeur.

En se conformant aux principes développés jusqu'ici dans cet Essai, on ne tombera pas dans cette erreur de l'art. Si la fortune permet d'enrichir les tableaux par quelques bâtimens placés à propos, et que ceux qui environnent votre local permettent d'en souffrir d'autres (ce que vous devez juger avec discernement), rappelez-vous bien qu'il faut être très-réservé dans la distribution des *Fabriques* (1), et étudier bien leur emplacement, le genre et l'ordre de construction convenable aux localités. Je pense qu'il est à propos d'entrer ici dans quelques détails relatifs aux diverses Fabriques et aux effets qu'elles produisent dans le paysage.

J'ai vu des Jardins dans lesquels les bâtimens étoient multipliés avec une telle profusion, que ces lieux ressembloient plutôt à une espèce de musœum, ou à la réunion d'une collection de constructions de formes diverses, qu'à un Jardin. D'après ce qui a été dit, il sera facile de juger de la nécessité ou de

(1) Terme consacré à tous bâtimens qui ornent un Jardin.

l'inutilité d'une fabrique quelconque. La fureur de créer, presque toujours trop puissante chez ceux qui s'occupent de l'embellissement des campagnes, occasione le défaut de multiplier trop les objets. C'est toujours dans les Jardins des personnes de peu de goût, qui regardent cette profusion de fabriques comme un ornement nécessaire, qu'on rencontre de semblables inconvenances. C'est donc le local que vous aurez à décorer, qui doit vous indiquer les constructions nécessaires, leur ordre d'architecture, et leur emplacement, sur-tout si vous voulez traiter et lier votre composition avec les tableaux qui vous avoisinent. Mais si vous êtes dans un lieu borné, quant à la vue, alors vous êtes absolument le maître de tout créer. Toujours est-il prudent de commencer par les plantations. On peut se procurer, avec de la dépense, des bâtimens; mais on n'est pas le maître du choix de la construction d'une fabrique, parce que l'emplacement une fois déterminé, l'ordre d'architecture doit être en harmonie avec les parties du même tableau; car là où il convient de placer une chaumière, un Temple majestueux seroit déplacé. Une chaumière peut être adossée contre un Temple en ruine. Cette idée poétique ne peut qu'ajouter du relief et de l'intérêt au paysage, sur-tout si vous avez en vue de vous environner de toutes parts de tableaux agréables, en profitant, ainsi que je l'ai proposé, de tout ce que votre voisinage vous permet

de faire entrer dans l'ensemble de votre composition. Il est à propos de profiter de ces avantages inappréciables, autant que la localité peut le permettre.

Les Fabriques furent, dans le principe, introduites dans les Jardins, plutôt pour la commodité que pour l'ornement. Comme cet article est destiné à offrir des conseils, je n'entrerai pas dans de plus grands détails sur l'origine des divers bâtimens qu'on peut admirer dans les plus vastes Jardins de l'Europe. Ils appartiennent à l'histoire des Jardins, et formeront un chapitre intéressant dans le grand Ouvrage dont je m'occupe.

Mais je dois observer ici que souvent certaines Fabriques sont absolument nécessaires pour caractériser la scène. Par leurs secours, on peut détruire la trop grande ressemblance des perspectives ; ce qui arrive très-souvent : mais dans un bâtiment placé avec goût, son genre de décoration et l'impression qu'il produit, détruira l'effet de la ressemblance avec d'autres parties.

Je ne suis pas non plus de l'avis de ceux qui placent des Fabriques çà et là dans leurs Jardins, purement dans l'intention de les embellir, sans avoir aucun égard à leur usage et à leur utilité. Il convient mieux, lorsqu'une construction paroît nécessaire à un emplacement, d'après les principes posés, d'examiner l'espèce de construction que la localité permet, et de réunir dans ce cas l'agréable à l'utile. Il faut soigneu-

sement éviter de considérer les bâtimens comme objet d'ostentation, dont l'intérieur ne peut être d'aucune utilité. A quoi sert un édifice élégant, richement décoré extérieurement, et dont l'intérieur manque totalement des choses utiles ? Est-ce pour étonner les yeux de ceux qui, par curiosité, visitent ces Jardins, qu'on produit cette ridicule variété ? Vous aurez beau établir de ces riens pompeux, leur mérite est bien affoibli aussitôt qu'ils cessent d'être utiles. Je me suis trouvé dans un Jardin assez bien dessiné et passablement traité du côté des plantations. La seule fabrique de ce Jardin étoit une rotonde en marbre blanc, de l'Ordre ionique, qui a dû coûter beaucoup au propriétaire. Je fus surpris par un orage, et trempé par la pluie. J'aurois préféré trouver une cabane de berger.

N'oubliez pas que vous travaillez pour vous. Si vous êtes jeune, pensez à l'avenir. N'allez pas sacrifier des dépenses considérables dans la construction d'un édifice, sous le point de vue de vous distinguer et amuser les passans. Ne vous écartez jamais du but principal, de ne consentir à une construction que lorsqu'elle est nécessaire, soit à cause de la situation et de la distance du principal manoir, et des parties qui doivent concourir à former votre grand ensemble ; enfin de produire sur vous et sur l'ame de chacun, cette satisfaction, ce charme qu'inspirent la belle ordonnance et le vrai grand.

Enfin, que vos bâtimens offrent non-seulement de beaux objets de paysage, mais aussi d'agréables retraites. La scène où ils figurent doit décider de tout. Vous vous rappellerez dans vos compositions la cause pour laquelle il faut avoir recours aux fabriques. Vous saurez aussi que les parties qui les environnent, doivent avoir un caractère analogue à l'espèce de fabrique qui y est adaptée.

J'aime à trouver un temple de Diane proche d'un joli bois, sans en être caché, placé sur une petite éminence, entourée de ruisseaux, de cascades qui tombent sur des rocailles, offrant des lieux qui invitent à se baigner; ainsi qu'un temple d'Hercule dans le fond d'une forêt, et un temple de Flore entouré de fleurs et de bosquets où brillent la rose, le lilas et le chèvre-feuille. Il sera aussi beau qu'un temple grec dédié à Apollon, placé sur le haut d'une colline, à l'extrémité d'une vaste prairie où bondit l'agneau. Combien ces monumens deviennent intéressans, si l'intérieur répond à l'extérieur; qu'outre la divinité, ils renferment des décorations analogues au sujet, et ce que le bon goût commande pour la commodité des personnes qui les visitent!

J'ai vu dans des Jardins, des forteresses construites avec toutes les apparences d'un château fort, mais dont l'intérieur n'offroit aucun vestige capable de faire naître la moindre pensée: ni prison, ni souterrain, ni inscription, ni cachot; enfin, tout avoit

été fait pour le coup d'œil externe. J'ai vu des églises gothiques, véritablement gothiques extérieurement ; mais parvenu dans l'intérieur, mes sens n'étoient frappés d'aucun des objets que ces bâtimens annonçoient. Dans ce cas l'ame, que peut-elle éprouver ? elle reste muette, et on en sort avec les mêmes regrets que de ces mausolées ou tombes, qui ne renferment aucun vestige ou marque de deuil ou de regrets.

Avant de terminer ce passage, je dirai deux mots sur une autre faute contre le bon goût. J'ai rencontré dans mes voyages, et j'ai vu des ruines immenses de temples, c'est-à-dire, des colonnes brisées, d'un diamètre assez considérable pour en imposer, et faire croire que les Grecs étoient venus habiter la contrée ; cependant ils n'y étoient pas plus venus que les Egyptiens, quoique l'on y vît des restes de pyramides. Je crois qu'il est permis de construire dans des positions convenables, des temples grecs, des pyramides dans le style égyptien, et des mosquées aussi bien que des kiosques, temples et pagodes chinois ; mais il me paroît ridicule de vouloir prouver par leur état de ruine, que ces édifices ont été construits par ces nations : les vraies ruines de leurs monumens ont d'ailleurs un caractère trop prononcé pour s'y tromper : pourquoi donc faire des ruines ?

Après avoir parlé des bâtimens du bel ordre, et des précautions à prendre pour leur emplacement, afin

d'obtenir les effets qu'ils peuvent produire, et faire connoître ce qui m'a paru de mauvais goût ou mal raisonné, il me reste encore un objet qui m'a souvent fait éprouver des regrets ; ce sont certains bâtimens de la plus riche architecture, placés en scène dans des Jardins, sans produire l'effet dont ils seroient susceptibles, par la raison qu'ils se trouvent trop isolés. S'ils étoient engagés dans des massifs d'arbres artistement groupés, enveloppant quelquefois à moitié ou au quart l'édifice, ou même comme ayant l'air de sortir d'une touffe d'arbrisseaux, entourés, d'un côté, jusqu'à l'architrave ; si c'est un temple ancien, il faut, suivant le style du bâtiment, le faire paroître à travers la tige des arbres.

Un bâtiment à face régulière ne doit jamais être présenté en scène par une de ses faces latérales, mais, au contraire, par angle. Les effets seront bien plus heureux, parce qu'il leur est bien plus avantageux d'être vus obliquement qu'en face. Ce principe doit être examiné généralement dans le placement des fabriques quelconques. Il ne faut pas prodiguer, comme nous l'avons dit, les bâtimens dans les Jardins ; mais on ne doit pas non plus les supprimer tout-à-fait. Les fabriques servent à fixer ce qui paroît incertain dans un paysage ; elles donnent de l'énergie aux parties déjà caractérisées ; elles impriment à l'ame cette satisfaction qu'elle éprouve à la vue d'un beau tableau ; enfin elles éclaircissent ce qu'il y auroit de

douteux sans leur secours. Un temple convenablement placé, imprime de la majesté à la scène ; une chaumière donne de la simplicité à un tableau champêtre ; et lorsque les emplacemens vous favorisent au point de pouvoir intéresser la promenade par des contrastes continuels, c'est alors que vous pouvez donner carrière à votre imagination, en variant la scène depuis la sévérité jusqu'à l'extrême gaîté, et du sombre jusqu'au noir. Le moindre petit accident peut vous fournir un tableau charmant par les décorations accessoires dont vous l'aurez accompagné. Enfin, si vous possédez de ces sites où la nature s'est plu à étaler ses richesses, étudiez-vous à en tirer parti, tels que des vallons, des torrens, des ravins, des gorges, des sources, des rochers, des ruines de toute espèce : si au contraire elles sont éloignées de vous et hors de votre propriété, tâchez toujours d'y diriger vos points de vue, et faites votre possible pour leur faire jouer un rôle dans vos tableaux.

Par la réunion des eaux, bien combinée, on peut former des étangs, des lacs, des rivières, des ruisseaux. Plus leurs cours sont agréablement contournés, plus ils plaisent à l'œil, en liant le tout par des ponts de formes diverses, des cascades plus ou moins rapides. L'ame éprouvera, par le goût que vous aurez su répandre dans votre composition, cette magie et ce charme presqu'indescriptibles qui font toujours désirer

aux curieux d'aller plus loin ; et lorsqu'ils seront parvenus à l'extrémité de vos promenades, qu'ils demandent, comme chose nécessaire à leur ame, de revoir encore ce qu'ils ont vu.

Le Lecteur sentira que j'aurois pu m'étendre davantage sur cette matière, si mon plan avoit été de faire un traité complet. Je me bornerai donc, dans celui-ci, à jeter un coup-d'œil sur quelques autres objets qui doivent trouver leur place ici. J'ai dit que l'idée trop commune qu'on a pris l'habitude d'attacher au mot Jardin, qu'importe sa forme, mérite aussi quelques observations. Qu'un Cultivateur appelle Jardin le lieu où il cultive les végétaux pour son usage, cela est tout simple ; mais qu'un riche propriétaire vous conduise à travers le plus joli paysage dans un coin de terre clos de mur ou de haie, qu'il appelle son Jardin, ce nom m'a paru déplacé ; c'est pourquoi je propose de réunir toutes les parties qui avoisinent ou environnent une habitation, afin que leur ensemble constitue le vrai Jardin, dont l'œil doit ignorer les limites. La variété des cultures ne devant pas nuire aux effets généraux, que chaque objet présente à l'œil un point de vue agréable, et que vous sentiez avec ceux qui vous visitent, qu'on ne peut déplacer aucune partie, sans faire tort au tableau.

Le mot de Jardin m'a paru aussi mal appliqué que le mot de Jardinier. L'homme que les Anglois

appellent

appellent *Gardener* (1), est un bien autre sujet chez eux que chez nous : on l'appelle Jardinier, parce qu'il connoît l'art des Jardins, par conséquent sait faire des Jardins. Il possède toutes les connoissances nécessaires à cet art, tandis que nous entendons tous les jours appeler Jardinier, un individu qui n'en connoît souvent pas les premiers élémens. Si donc vous avez un local près de votre demeure que vous destinez à devenir votre Jardin, repoussez de vous toute idée de ces Jardins antiques, de ces clos de murs monotones, de ces clôtures partielles, dont chacune annonce une limite et oppresse le cœur ; que tout le domaine devienne au contraire votre Jardin. Entourez votre habitation de sites agréables ; embellissez ceux que la nature aura déjà établis ; choisissez des emplacemens convenables aux diverses cultures des plantes nourrissantes. Si votre sol est varié dans ses expositions et dans sa qualité : vous cultiverez les plantes qui aiment le sol frais dans les lieux bas ; et celles qui exigent des terres sèches, dans des expositions plus méridionales. Vous distribuerez également vos arbres à fruit suivant les mêmes principes. Le *Pêcher*, originaire de la Perse, exige un sol sec, bien abrité

(1) *Gardener*, en Anglois, signifie Jardinier, comme en Allemand *Gaërtner ;* mais on entend par ce mot, l'Artiste, l'homme à talent qui, outre les connoissances agricoles, possède le dessin, les mathématiques, la botanique, l'architecture et les sciences physiques nécessaires à un Observateur des phénomènes de la nature.

du nord, et le *Pommier* réussira très-bien dans un sol frais et au nord. Votre jouissance sera plus sûre et plus grande, que si vous voulez, par le secours de l'art, réunir les productions de tous les climats dans un même emplacement. Cette manie est assez générale.

J'ai vu en Angleterre une ferme ornée (*Woburn*), entre *Cherssey* et *Kingston* dans le Surrey ; je n'ai rien vu en ce genre de plus agréable, de plus étendu. de mieux traité ; tout y est réparti avec une sagesse bien raisonnée. Pâturages immenses, terres labourables, perspectives riches et intéressantes, plantations magnifiques, fabriques placées avec goût et de manière qu'elles plaisent de quelque côté qu'on les aborde. Le local a prêté à cet arrangement ; les scènes sont embellies par des ouvrages d'art nécessaires à la communication des diverses parties, par des ponts ; les grottes mêmes ne sont pas oubliées, quoique ce soit une ferme ; mais dans une ferme de cent cinquante arpens, il peut se rencontrer bien des objets, sans pour cela ôter le caractère d'un lieu dont l'agriculture est l'objet principal. On aperçoit d'une colline de cette ferme, le fameux château royal de *Windsor* (1), bâti par Guillaume le Conquérant. C'est un des plus beaux lieux de l'Angleterre, par sa position unique et par la richesse des ornemens

(1) *Windsor* est sur la Tamise, à 24 milles de Londres.

de toute espèce qu'on y admire ; et l'on peut dire que cette ferme de Woburn est peut être trop riche dans ses diverses décorations, qui la rapprochent des Jardins ornés.

Heureux l'homme qui a su garantir l'ouvrage de la nature champêtre, du fer destructeur et de la dent meurtrière du quadrupède ! il est digne d'éloge. Si tous les propriétaires avoient eu, ou la même idée, ou le même pouvoir (on peut ajouter le même bonheur), les campagnes seroient moins dépouillées de leur riche parure, l'agriculture seroit plus florissante, et il y auroit moins de terrains frappés de stérilité.

L'Agriculture, cet art précieux, est la vraie base de la force, de la puissance, de la richesse et de la prospérité publique et particulière : tous les biens marchent à sa suite. Elle ne produit aucun des maux qui affligent l'humanité ; elle est la source féconde de nos plus douces jouissances ; elle attache fortement les citoyens à la patrie ; elle nourrit en elle les sentimens religieux de respect et d'amour que l'homme ingrat et corrompu peut ne pas éprouver envers la Divinité, mais dont se pénètre toujours l'homme vertueux et reconnoissant, en découvrant par-tout son auguste empreinte et l'image consolante de ses bienfaits.

L'art des Jardins, a dit un Auteur célèbre, peut s'appeler le luxe de l'Agriculture. Je ne puis m'empêcher de dire encore ici un mot de cet art aussi

noble qu'utile. S'il fut avili et dédaigné, il ne l'a été que par l'ignorance et la vanité ; mais le savoir le révère. Tout Prince bienfaisant l'encourage, parce que lui seul pourroit suffire au bonheur des hommes.

Il existe des Ecrits dans lesquels sont développés de grandes vérités en faveur de l'Agriculture. Cette science est liée à la partie que je traite ; elle a toujours été un des objets essentiels de mes méditations et de mes études ; elle a un rapport intime avec la composition des Jardins en grand. Il ne faut pas oublier tout ce qui rend un paysage florissant ; des fermes bien placées, entourées d'une riche culture, sont des beautés que le compositeur chargé de décorer et d'embellir une campagne, d'après les principes jusqu'ici développés, ne sauroit ignorer. Il doit encore indiquer, suivant les diverses expositions que le local lui offre, la nature des cultures qui y sont applicables. Il faut donc qu'il possède des connoissances approfondies dans la science de l'économie rurale.

Les connoissances physiques et chimiques des principes constituans des terres, lui sont encore nécessaires. Il doit en savoir faire les analyses comme Agriculteur et comme Chimiste, afin de s'assurer de leur base, et de pouvoir prononcer avec connoissance de cause. Ces bases sont fondamentales pour toutes les parties de l'Agriculture, soit pour la culture des céréales et des plantes à fourrage, oléagineuses et colorantes, soit pour la partie des

bois si long-temps négligée. Ces indications feront sentir au Lecteur les précautions qu'il aura à prendre, et la marche qu'il doit suivre pour obtenir d'heureux succès. Si les progrès de l'Agriculture ont éprouvé dans plusieurs parties de la France des retards, on ne sauroit l'attribuer qu'aux préjugés et aux mauvaises routines dont les cultivateurs sont généralement esclaves. L'ignorance est portée au point, qu'on remarque presque toujours, que si une culture quelconque qu'ils ont entreprise suivant l'usage du pays, vient à manquer, on n'en attribue jamais la faute à la véritable cause. Il en est de même de la culture des bois, dont toutes les espèces ne réussissent pas indistinctement dans toutes les terres. Telle espèce d'arbre préfère les terres de telle base à telle autre. Une simple inspection sur les forêts qui nous environnent, suffit pour nous démontrer cette vérité. Je citerai entr'autre la vallée de l'Isère ; les côteaux et les montagnes de la rive gauche sont couverts de châtaigniers, tandis que le côté opposé, plus exposé au levant et au midi, est, depuis les vignobles placés à leur base jusqu'à l'extrémité des côteaux, recouvert de chênes et de quelques autres bois. Les châtaigniers qu'on a essayé d'y planter, n'ont jamais prospéré, tandis que sur les côteaux opposés, ils réussissent parfaitement. Des observations multipliées m'ont prouvé que ces effets n'ont point pour cause exclusivement

les expositions, mais que la nature du sol en est seule la véritable cause (1).

On a beaucoup écrit sur la conservation et la culture des bois, mais la matière n'est pas épuisée. Depuis plus d'un siècle, on a annoncé la crainte de la disette prochaine des bois de construction; il y a long-temps qu'elle se fait sentir; elle s'étend même d'une manière très-inquiétante sur le bois de chauffage. Nous avons bien quelques notions de la cause de leur dépérissement; mais quels moyens efficaces voit-on employer pour améliorer et rétablir les forêts? J'en ai dit deux mots dans mon *Coup-d'œil politique sur l'état des bois en France*, et je me propose d'en parler plus au long dans l'Ouvrage que j'ai annoncé au commencement de celui-ci. On doit voir avec peine que la Science forestière reste encore ensevelie dans les ténèbres de l'ignorance, tandis que les autres Sciences ont fait des progrès étonnans, et même que toutes les branches de l'Agriculture touchent à un degré de perfection satisfaisant.

M. de *Buffon* a publié de judicieuses observations sur l'état et la culture des bois. Il a invité tous les Observateurs de publier leurs expériences et leurs ré-

---

(1) Dans mon *Agriculture éclairée par la Chimie*, j'ai démontré les causes physiques de ce fait, et indiqué l'analyse des substances terreuses propres à chaque espèce de bois, lorsqu'il s'agit de planter en grand.

flexions sur une matière aussi importante. M. *Réaumur* a écrit sur le même sujet des remarques précieuses, et les excellens Ecrits de M. *Duhamel* n'ont point arrêté la marche rapide de la destruction que les bois en général ont éprouvée.

Revenant naturellement à mon sujet, je ne dois cependant pas me dissimuler la crainte que je ressens d'oser livrer cet Ecrit à l'impression. Je réclame d'avance l'indulgence de mon Lecteur, et j'espère être jugé avec le moins de rigueur possible. Pour être utile, il m'a été impossible de ne pas faire sentir les défauts que mes foibles lumières m'ont fait apercevoir. Quelques succès dans l'art des Jardins, me rendent peut-être un peu trop téméraire ; mais j'ai cru que dans un moment où l'art des Jardins et des plantations paroît occuper beaucoup la nation, on ne me sauroit pas mauvais gré de mes observations, de mes comparaisons et de mes conseils. Sûr que cet Ecrit ne peut nuire à personne, j'ose espérer que celui qui, dans l'intention d'embellir sa campagne, se donnera la peine de me lire, fera des réflexions qui lui suggéreront l'idée heureuse de bien étudier son local, avant de rien détruire. Il ne se laissera pas non plus éblouir par sa première conception ; il s'en méfiera ; et, s'il ne peut pas consulter un Artiste ou Architecte cultivant l'art des Jardins, il consultera les Ouvrages qui en traitent, et il se gardera encore bien de prononcer un arrêt irrévo-

cable, parce que l'on s'éblouit souvent sur ses propres idées; mais ce prestige une fois passé, il ne reste souvent que des regrets; sur-tout si on a fait des sacrifices, si on a fait abattre des arbres, ou détruire des scènes insignifiantes dans le principe, mais qui auroient, avec quelques accessoires, formé le paysage le plus heureux. Combien de fois n'ai-je pas été le triste spectateur de semblables scènes! Détruire ce que la nature a de plus admirable, et ce que les hommes ont tant de peine à imiter si foiblement et si imparfaitement, est une véritable folie.

Quand je suis quelquefois forcé par des circonstances extraordinaires, de sacrifier dans mes compositions des effets pittoresques que la nature a jetés sur mes pas, je les examine sous tous les aspects; et lorsque je suis bien convaincu que ces incidens gênent et détruisent les agrémens que je crois pouvoir procurer, moyennant leur sacrifice, alors je m'y détermine, mais toujours avec peine. La nécessité seule l'emporte, et souvent je compose avec elle.

La plupart des personnes qui conçoivent le projet de faire un Jardin, et cela se voit assez généralement, n'examinent pas toujours le local le plus convenable. La maison d'habitation décide sur toute autre considération : se trouve-t-elle placée dans le lieu le plus ingrat et le moins propre pour la composition des dehors agréables, cela est fâcheux? mais

dans ce cas, au lieu de faire à grand frais, suivant l'ancienne méthode des Ouvrages d'art, il faut préférer la simplicité d'une belle pelouse parsemée de quelques arbres et arbrisseaux d'un bon choix, placés avec connoissance de cause, et arriver aux autres parties de la promenade, ou dans des lieux livrés à la culture, par des routes dessinées avec grace. Ce moyen remédie avantageusement à un tel inconvénient. Il est toujours bien désagréable pour le propriétaire, s'il a fait construire la maison à neuf, d'avoir oublié ou négligé les agrémens des dehors, objet presque toujours sacrifié par les raisons que j'ai déjà fait connoître ailleurs.

Le cas est bien différent, lorsqu'il s'agit de restaurer un vieux bâtiment. S'il se trouve mal situé, on n'a, dans ce cas, que le regret qu'il ait été si mal placé; mais si, comme cela arrive encore assez souvent, c'est une construction nouvelle, combien le regret n'est-il pas grand, de n'avoir pas tout prévu! Je parle des maisons de campagne qu'il est d'usage de lier avec les Jardins. J'ai cru devoir faire cette observation, parce qu'il m'arrive très-souvent d'être appelé pour traiter les Jardins, lorsque les bâtimens sont presque achevés. C'est encore une erreur de croire que chacun peut décider sur l'emplacement d'une maison d'habitation ou d'un bâtiment quelconque. Si les bâtimens accessoires exigent des attentions particulières dans le choix de leurs emplacemens, à plus

forte raison l'édifice principal ne doit-il pas être placé au hasard. Il est absolument nécessaire que le plan et la position des bâtimens, tant principaux que secondaires, soient combinés avec les mouvemens des Jardins ou de la décoration générale, afin de former une composition heureuse et d'une harmonie agréable. La dépense n'est pas plus considérable; et ce qui est facile dans le principe, devient difficile et très-dispendieux dans la suite.

Que n'ai-je le talent d'inspirer à tous ceux qui se proposent de se créer une habitation avec des changemens au dehors, d'être en garde contre des conseils qui les éloignent de la partie la plus essentielle! Attachez-vous, dans vos imitations, à faire naître ces sensations et ces sentimens qui sont la source des plaisirs qu'on éprouve à la vue des scènes champètres.

Tout se perfectionne avec le temps. On ne sauroit révoquer en doute que le goût de la distribution des maisons d'habitation, leurs diverses décorations et leur ameublement, ont fait depuis peu des progrès étonnans. Depuis long-temps on ne se borne plus, comme nos pères, au nécessaire et à l'utile; on a de la peine à se passer de toutes les commodités de la vie. On veut avoir du superflu, mais sur-tout en objets de goût les plus recherchés et dans les formes les plus élégantes. Le désir de posséder des nouveautés, stimule le génie inventeur des Artistes; le luxe brille

de toute part ; chaque citoyen cherche à se distinguer dans sa sphère, et croit avoir même un goût tout particulier ; enfin on court après toutes les nouveautés ; mais il est plus facile de choisir un meuble, de tapisser richement un appartement, quoique cela exige encore un goût fin et exercé, que de décider de la composition d'un Jardin qui puisse se trouver en harmonie avec les sites naturels du local, et les points de vue éloignés ou rapprochés.

Mais puisque tout se perfectionne, l'art charmant des Jardins dans le climat si heureux de la France, aura les mêmes succès. Où pourroit-il établir son empire plus avantageusement ? Assez long-temps, ce me semble, on s'est éloigné du véritable bon goût. Qui pourra résister aux charmes délicieux que présentent à l'œil les scènes variées d'un riche paysage ? Vous qui préférez les allées droites, portez vos yeux sur une de ces images pittoresques et riantes, et interrogez votre ame ; je vous dirai d'avance que vous éprouverez des sensations délicieuses que les arbres les mieux tondus, le plus scrupuleusement alignés, ne vous feront jamais éprouver. Laissons à chaque arbre la forme que la nature lui a imprimée ; bannissons de nos Jardins la coutume barbare de les cultiver avec le fer qui atteint jusqu'au séduisant rosier. Ses rameaux courbés sous le poids de sa riche parure, ne sont-ils pas plus beaux que ces arbustes tondus par un ignorant et insensible ton-

deur, qui ne fait pas grace à la plus petite feuille qui pourroit échapper à la forme ronde ou pyramidale qu'il veut lui donner ?

Avant de terminer ce chapitre, il me paroît nécessaire de signaler la négligence qu'on voit généralement en usage par-tout où il se trouve d'immenses futaies, faisant partie des promenades qui embellissent les dehors des maisons de campagne. Les unes montrent à l'œil des figures hideuses par leur vétusté, quoique façonnées, taillées en muraille, alignées, etc. ; les autres, affoiblies par l'âge, ayant épuisé le sol sur lequel elles se trouvent, montrent dans toutes leurs parties l'état de dépérissement et la décrépitude. La raison en est toute simple. Les productions de la nature ont un terme, au-delà duquel elles cessent d'exister ; mais l'expérience nous enseigne des moyens de les renouveler et de les conserver encore pendant une longue suite d'années ; mais pour cela il ne faut pas laisser empirer les causes qui mènent à la mort. Les êtres végétans sont les seuls qui ont cet avantage ; les autres corps organisés éprouvent des maladies particulières qui les emmènent avant l'âge que la nature leur assigne ordinairement pour exister. Les grands végétaux, lorsque leur état de vétusté n'est pas trop fort, peuvent être rappelés, par une taille raisonnée et quelques soins, à une nouvelle vie très-durable. Lorsque les grands arbres sont parvenus à cet âge où les couches

ligneuses ont acquis la plus grande densité possible, la circulation des principes nourriciers se faisant alors avec peine, il en résulte des productions languissantes et foibles, dont la couleur exprime la décrépitude, et annonce la mort prochaine.

Si j'appelle l'attention du Lecteur sur cet état des choses, j'ai non-seulement en vue de lui indiquer le moyen de conserver ses arbres, mais encore je conserve l'espérance que les essais que les propriétaires feront en petit pour rétablir les grands arbres qui embellissent leurs Jardins et Parcs, s'étendront dans les Forêts de leur héritage ; qu'insensiblement il se formera des hommes pour cette opération utile et lucrative. Ils sentiront que l'argent employé à défigurer par le croissant les grands arbres, soit en éventail ou en berceau régulier, seroit bien mieux employé à rappeler à la vie leurs arbres épuisés et cicatrisés par des mutilations annuelles. Il est extrêmement rare de trouver de beaux arbres, excepté dans quelques vastes forêts ou bons fonds qui ont eu le bonheur d'échapper à la rapacité des destructeurs des bois ; mais ceux qui croissent isolés, même ceux plantés par la main des hommes, et qui devroient ne laisser rien à désirer, (sur-tout depuis que le bon bois de construction est devenu si précieux par la rareté) ne présentent rien de satisfaisant à l'œil du connoisseur ; ils péchent généralement dans leurs formes. Les châtaigniers, chênes et noyers plantés

pour l'utilité de leurs fruits, tant pour la nourriture de l'homme que pour les animaux, ne présentent à l'œil que des troncs trop bas et des bras trop gros, si mal placés, que lorsqu'ils ont acquis une certaine élévation, chargés de feuilles et de fruits, ils sont ébranlés et balancés par les moindres orages, au point qu'ils se maillent et dérangent la fibre du corps de l'arbre, et qu'ils ne peuvent dans cet état résister aux ouragans ordinaires, qui souvent les font fendre en plusieurs pièces, tandis que si ces mêmes arbres avoient été, dès les premiers principes, établis sur une seule tige centrale, entourée depuis une certaine élévation, de branches latérales proportionnées à la force de leurs tiges, de tels arbres auroient pu résister aux efforts des plus forts ouragans, si toutefois le sol, c'est-à-dire, le terrain qui leur convient, est d'une certaine profondeur (1). Qu'arrive-t-il avec les arbres si mal formés dont je me plains ici ? En dernière analyse, ils ne sont bons que pour le bois de chauffage.

« Que toujours la grandeur, ou du moins l'élégance,
» Distingue chaque tige, ou que l'arbre honteux
» Se cache dans la foule et disparoisse aux yeux. »

DELILLE, *Poème des Jard. Chant II.*

---

(1) J'ai remarqué dans plusieurs forêts où les ouragans avoient renversé différentes espèces d'arbres, que les racines ne s'étoient jamais enfoncées au-delà de la couche de terre végétale qui paroissoit convenir à leurs espèces. J'ai vu sur des couches de terre, de l'épaisseur tout au plus de 16 à 18 pouces, (488 millimètres environ) des chênes et des hêtres de plus de 80 pieds de haut, (25 mètres 487 millimètres environ) et d'une grosseur proportionnée.

La rareté des pièces de longueur, qui augmente toujours, est toute naturelle d'après ce que je viens de dire. Il est très-rare de trouver des pièces de chêne dont les couches ligneuses excentriques, ne commencent pas avant 12 à 18 pieds, et bien plus rare encore d'en trouver avant 20 à 25 pieds. Les plus gros et les plus grands arbres ne produisent que de courtes pièces, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, excepté dans les forêts épaisses. Mais il ne s'agit pas ici de ces forêts que la nature dirige elle-même. Un coup d'œil jeté sur les arbres qui vous environnent, suffira pour vous convaincre, et vous fera peut-être éprouver le regret d'avoir si long-temps laissé croître vos beaux arbres au hasard. Je dois encore prévenir ici qu'il faut opérer avec la plus grande précaution dans la suppression des grosses branches, parce qu'une fois qu'elles ont malheureusement acquis une certaine grosseur, elles ont déjà causé l'excentricité des couches ligneuses, il n'y a plus de remède à ce mal; mais en les supprimant avec précaution pour éviter les gouttières, c'est-à-dire, une des causes principales du dépérissement du tronc de l'arbre, on économise au moins le suc nourricier que ces grosses branches, tout en défigurant et en nuisant à l'arbre, absorboient. Ces sucs nourriciers retournant au profit de la tige principale et des branches bien placées qui lui sont nécessaires, prospéreront beaucoup mieux. Pour éviter les gouttières si pernicieuses, qui résultent

de la suppression des grosses branches, il est préférable d'abattre ces branches à un mètre ou à un demi-mètre du tronc, de découvrir la coupe après avoir été parée ou unie avec un instrument bien tranchant, et de l'enduire d'une mince couche du mélange suivant, fait avec de la terre glaise, de la fiente de vache, des cendres de bois, du vieux plâtre réduit en poussière, par proportions égales, le tout bien mélangé et pétri avec de l'eau, autant qu'il en faut pour former une espèce d'onguent. Si cette composition est placée par couche épaisse, elle se fend à la longue et tombe ; mais lorsqu'on l'applique légèrement, elle résiste assez long-temps pour que les pores ayent le temps de se reboucher naturellement. J'ai fait abattre à de gros arbres, dans un sol à la vérité très-bon, où ils végétoient avec une vigueur remarquable, des branches de plus de 6 pouces de diamètre, tout-à-fait proche du tronc ; ils sont aujourd'hui parfaitement recouverts par l'écorce, sans former ni œil de bœuf ni aucune gouttière, ni aucune défectuosité. J'ai fait couronner des arbres de 60 pieds de haut, qui annonçoient par la quantité de bois mort dont leur cime étoit garnie, et par la foiblesse de leurs productions annuelles, une mort prochaine. J'en ai fait abattre à plus de la moitié de leur hauteur, jusqu'à ce que j'aie rencontré la fibre saine, ce qui est facile à distinguer à la couleur intérieure de l'arbre. J'ai eu soin de faire recouvrir la coupe, d'ailleurs bien dirigée,

dirigée, tant pour empêcher l'extravasion de la sève, que l'action du soleil, de l'air et du froid sur ces plaies, qui se sont bien recouvertes. De nouvelles branches ont pris naissance ; la mieux placée est devenue le continuateur de la tige principale ; et d'un arbre qui auroit infailliblement péri sans offrir d'autres avantages que du bois de chauffage, il en est résulté encore des pièces de bois propres à la construction. Ajoutez à cet avantage, la jouissance d'avoir conservé de tels arbres, sur-tout dans des Parcs ou Jardins.

Il faut donc, avant d'abattre un arbre, l'examiner sous tous les rapports. Je parle ici des arbres qui se rencontrent dans les parties qui ont du rapport avec le paysage que vous cherchez à embellir. La nature, cette mère féconde, nous offre encore bien d'autres ressources ; non-seulement on peut rappeler à la vie, des arbres de toute espèce parvenus à un âge avancé et menaçant de périr, en les couronnant comme je viens de le rapporter, mais il m'est arrivé d'avoir trouvé dans des enclos que j'étois chargé de traiter, de très-gros arbres tellement épuisés et décrépis par l'âge, qu'on en auroit dû désespérer. J'ai employé le moyen suivant, qui m'a réussi, particulièrement sur les chênes et les châtaigniers : j'ai fait abattre ces arbres, 6 pouces en contre-bas du terrain, avec les précautions d'usage dans cette pratique. Dans les localités inclinées, je faisois diriger la pente de la coupe suivant l'inclinaison du terrain,

sur les terres à plan de niveau. Je faisois donner à la coupe de mon tronc, deux pentes légères partant du centre et tombant des deux côtés, le tout ensuite recouvert d'une couche de l'onguent dont j'ai parlé plus haut, et finalement, recouvert de la terre ou gazon du lieu. A cette opération, a succédé une infinité de rejetons sortant à la naissance de la coupe du tronc même, que j'ai fait éclaircir l'année suivante, en n'en conservant qu'un certain nombre qui ont prospéré avec la plus grande rapidité, et ils ont formé, non-seulement un beau taillis, mais même de belles pièces. Par ce moyen, on peut rendre ces espèces d'arbres immortels, et établir des futaies sur taillis : méthode très-recommandable, et que les Employés forestiers du Gouvernement ne devroient pas perdre de vue. Il y a des arbres qui ne repoussent pas coupés sous terre : ceux-ci, il faut les abattre au-dessus. Il y en a d'autres encore qui ne repoussent plus abattus à cet âge avancé, qui est la période indiquée par la nature ; d'autres enfin, comme les arbres résineux, ne repoussent plus du tout une fois abattus, quoique jeunes ; leur semence seule sert à leur reproduction. Je ne m'arrêterai point à ces objets dont parlent tous les livres d'Agriculture ; mais la rareté des arbres est arrivée à un tel point, que je crois qu'on ne sauroit trop recommander leur conservation et encourager leur culture et multiplication.

Je pense donc avec raison, que les propriétaires

qui possèdent dans leurs domaines des arbres de haute futaie, feroient très-bien, tant pour leur intérêt présent que pour l'avenir, d'examiner ces arbres avec attention, au lieu de les abandonner au hasard ou de les livrer à d'ignorans bucherons qui les estropient de toutes les manières. Par les moyens que je viens d'indiquer, et par quelques observations essentielles que j'ai cru devoir ajouter, ils conserveront à la vie leurs arbres malades, et corrigeront les difformités de ceux qui sont dans ce cas ; et, en dernière analyse, leur jouissance sera bien plus grande, par la vue de beaux arbres bien portans, d'une belle forme et d'une vigoureuse végétation, que par l'aspect des arbres défectueux, dont je vais parler ci-après.

Signalement des Arbres qui présentent au coup-d'œil, dans leur couronne, dans leurs branches et dans leur tronc, des défectuosités.

Les Troncs ou Tiges principales, depuis la terre.

Dans les Arbres qui présentent des parties dont l'écorce a été séparée par quelque accident, dont le bois est desséché, dépéri jusqu'à une certaine profondeur, il faut, avec des outils bien tranchans, emporter le bois mort jusqu'au sain, couper franc l'écorce tout à l'entour,

enduire le tout de l'onguent déjà cité, et le couvrir de mousse fine, mettre par-dessus de la paille placée en long, lier le tout assez solidement, pour que l'orage ne l'emporte pas, mais point serrer les liens, comme font ceux qui ne raisonnent pas. Il faut au contraire faciliter la circulation des sucs nourriciers, plutôt que de les gêner par des liens trop serrés.

Si le tronc offre des ulcères causés par des coupes de branches faites sans les précautions nécessaires, il faut employer le même moyen indiqué : emporter le bois mort jusqu'au vif, et enduire le tout de l'onguent, après l'avoir suffisamment recouvert et garanti. Si ce remède n'arrête pas le mal, et que la fibre interne du bois se trouve déjà attaquée d'un vice nuisible, du moins le mal n'augmentera plus, l'écorce parviendra à recouvrir la plaie, et une vigoureuse végétation pourra affoiblir beaucoup la partie viciée, et la rendre presque imperceptible.

Mais un mal effrayant qu'on remarque dans la partie méridionale de la France que j'habite, et que j'ai visitée, ce mal est l'ouvrage de quelques insectes, qui perforent tellement différentes espèces d'arbres, sur-tout le Chêne, le Noyer et l'Orme, qu'ils rendent ces arbres malades, et les font périr avant leur période ordinaire. Lorsqu'on croit avoir une belle pièce de bois pour s'en servir en construction, on la trouve abymée, trouée de part en part

par ces insectes destructeurs. Le grand *Linné*, cet Observateur immortel de la nature, se plaignoit déjà de son temps, des ravages de ces insectes. Il seroit à désirer que le Gouvernement accordât un prix remarquable à celui qui indiqueroit un moyen sûr de les détruire, sans nuire aux arbres (1).

Il y en a une espèce particulière, dont je ne connois nullement le moyen de multiplication; je ne l'ai jamais vue que sous forme de larve. Par son mouvement, on remarque des anneaux jaunâtres entremêlés d'autres anneaux bruns. Cet insecte est de différentes longueurs, depuis 2 jusqu'à 5 pouces. Il est dur, difficile à écraser; il recherche l'Orme, particulièrement celui à larges feuilles. Il attaque son tronc, dans lequel il établit sa demeure. Il entame son écorce, et bientôt il parvient à s'y loger. Il parcourt intérieurement le tronc de l'arbre en tous sens, par des galeries qu'il y pratique en rongeant le bois, dont les débris restent derrière lui. Je pense qu'il vit de la lymphe de cet arbre, qui est sucrée. Curieux de savoir comment cet insecte se multiplioit, j'en ai attrapé un au pied d'un Orme, qu'il commençoit à attaquer. Je l'ai mis dans un vase de terre suffisamment fermé, pour le conserver. Je le nourrissois

(1) M. *Brebisson*, Membre de la Société d'Agriculture de Caen, et correspondant de celle du Rhône, vient de lui adresser un excellent Mémoire sur cet insecte, qu'il croit être le Scolite destructeur de *Fabricius*.

avec de la sciure de bois d'un tronc d'Orme que j'avois destiné pour cela ; et tous les deux jours, après avoir fait faire de la sciure, je changeois l'ancienne, dans laquelle je le trouvois toujours parfaitement établi et bien portant. J'espérois qu'il finiroit par se métamorphoser comme les autres chenilles ; mais au bout d'un mois je n'obtins aucun changement ; il étoit toujours de la même grandeur et de la même forme. Obligé de faire une tournée, je le mis dans un cuvier de bois fort grand, rempli de sciure. Je le recouvris bien ; et six semaines après, à mon retour, je vide le cuvier, je cherche mon ver, et le trouve enfin dans un coin du fond, diminué presque de la moitié, et mort. J'ai observé qu'il avoit attaqué le cuvier en plusieurs endroits : par-là, j'ai conclu qu'il étoit mort faute de nourriture. Depuis cette époque, je n'ai plus fait aucune recherche concernant ce terrible insecte. On connoît facilement les arbres qui en sont attaqués. Quelquefois dans ses ouvrages, il se rapproche des bords de l'écorce. On y voit alors des ouvertures ou abreuvoirs, et une espèce de sciure de bois qui se montre et tombe au pied de l'arbre, et par ces mêmes ouvertures, un suintement de matière aqueuse de mauvaise odeur. Les gros Ormes qui renferment beaucoup de ces ennemis, ont souvent, à différentes hauteurs de la tige, de ces abreuvoirs, desquels il coule le long du tronc cette sève ou lymphe

fétide, jusqu'à terre. Les arbres qui en sont infectés, ne continuent pas moins à végéter, jusqu'à ce que l'animal en ait entièrement contourné le tronc, au point que la circulation périodique des sucs nourriciers est gênée, arrêtée, et terminée enfin par la mort du sujet. Dans ce cas, l'insecte quitte cet individu pour en chercher un autre. J'en ai rencontré trois qui attaquoient un Orme très-vigoureux, tous à la fois. J'ai été étonné de la rapidité avec laquelle ils entroient par l'écorce raboteuse de ces arbres. J'ai examiné la bouche de l'insecte avec une bonne loupe, et je l'ai trouvée garnie de dents en forme de scie ; mais je crois que tout son corps, composé d'anneaux, contribue à former un mouvement de rotation pour faire mouvoir cette scie avec rapidité.

Des Branches, depuis leur naissance.

La beauté d'un arbre dépend de la position de ses branches. Il y a deux manières d'envisager le mérite d'un arbre : la première, dans sa forme agréable, qui résulte de l'harmonie qui règne dans la distribution naturelle de ses bras le long du corps ou de la tige, depuis leur naissance jusqu'à la cime du sujet. Un tel arbre est toujours supérieur à celui qui se divise à une certaine hauteur, en plusieurs grosses branches, dont les unes l'emportent et gros-

sissent prodigieusement au dépend des autres, par des causes physiques bien connues, et démontrées dans les Traités de Physiologie vegétale. Ces sortes d'arbres, par leurs formes grotesques, font de beaux effets dans le paysage ; mais méritent-ils le titre de beaux arbres ? A mes yeux, ils n'ont guère plus de mérite que ces arbres qu'on voit dans les anciens Jardins façonnés et tondus en carré, en rond ou en éventail, et dont les extrémités des branches, à la chute des feuilles, n'offrent à l'œil que des tetars et des défectuosités de toute espèce, résultat de l'usage barbare de la tonte.

La seconde manière d'apprécier un arbre, est dans le point de vue futur de son produit ; alors plus la tige est haute, droite, sans aucune défectuosité, plus sa valeur est conséquente. Si les premières branches d'un Orme, d'un Chêne particulièrement, prennent naissance à la hauteur de 25 à 30 pieds, et que depuis ce point, elles continuent toujours en diminuant de leur grosseur par une gradation satisfaisante pour l'œil, jusqu'à l'extrémité du sujet, on doit sentir qu'un tel arbre présente au calcul un avantage bien plus considérable, qu'un arbre dont les branches commencent depuis 9 à 10 pieds de haut, comme cela se rencontre malheureusement assez en général, par les causes que j'ai signalées plus haut, sur-tout parmi les Châtaigniers et Noyers. On voit de ces derniers, dont les branches, non-

seulement commencent à la hauteur d'un homme, mais par leur énorme volume et longueur, les extrémités sont tellement courbées vers la terre, qu'elles y touchent, et détruisent, par leur ombre, toute autre récolte, que les Cultivateurs peu instruits s'efforcent d'y hasarder; tandis que si ces mêmes arbres étoient plus élevés sur leur tige, la circulation de l'air n'étant point gênée, toute culture quelconque y réussiroit parfaitement. J'ai essayé de démontrer ce vice de spéculation agricole, à plusieurs Cultivateurs, et je me propose de combattre victorieusement, dans un Ouvrage dont je m'occupe, les raisons qu'ils m'ont données. Elles n'ont pour base que la routine, l'usage et le préjugé du pays.

Il sera facile de sentir que lorsque les branches d'un grand arbre se trouvent réparties le long de la tige centrale et principale, l'ordre de la végétation est moins susceptible d'être dérangé; les branches ainsi disposées, deviennent aussi moins grosses que lorsque l'arbre, ou par accident, ou par la main de l'homme, est forcé de se diviser en plusieurs branches ou fourches. On ne sauroit donc trop recommander aux propriétaires de soigner les jeunes arbres qu'ils possèdent dans leurs domaines. Une inspection annuelle suffit pour cela; et ce devroit être une partie des plaisirs de la campagne, puisque le résultat de ces revues seroit bien récompensé par la jouissance des beaux arbres, et, en dernière ana-

lyse, par le bénéfice de la vente des pièces de construction si rares aujourd'hui. C'est par cette raison qu'on devroit utiliser et diriger toutes les espèces d'arbres de haute futaie, avec cette attention qui les fait prospérer rapidement, n'importe en quel lieu ils puissent se trouver, soit dans les forêts, parcs, jardins, lisières, etc.

De la Couronne ou de la Tête de l'arbre.

Il y a une infinité de causes qui contrarient la nature dans ses productions. La figure ordinaire d'un arbre qui a réussi selon nos désirs, est ordinairement de forme plus ou moins pyramidale, par la raison que les branches placées le long d'une seule et unique tige, vont en diminuant de grosseur et de longueur vers l'extrémité du brin central : il y a cependant des espèces qui, quoiqu'elles ayent une seule tige, sont terminées à leur sommité, les unes par une forme plus ou moins conique, les autres par une forme arrondie.

J'ai dit plus haut que les arbres en général ont une limite qui leur est assignée par la nature. C'est sur-tout dans l'inspection des productions annuelles de la Couronne, qu'on reconnoît l'approche de ces périodes qui précèdent la mort d'un arbre, s'il est abandonné à lui-même ; mais aussitôt que vous apercevrez que les poussées annuelles diminuent de

leur longueur d'une manière sensible, que leur couleur n'est plus de ce beau vert qui plaît à l'œil, ne perdez pas de vue un tel arbre, de quelque âge qu'il puisse être. Si c'est un arbre qui peut vous offrir une pièce de charpente, abattez-le à l'époque convenable ; il vaut mieux le mettre en magasin ou le vendre, que le laisser dépérir sur place. Si c'est un arbre que vous voulez conserver, la diminution ou l'affoiblissement de ses poussées indique la médiocrité du sol et le moment favorable pour l'abattre, soit pour taillis, soit à une certaine hauteur ; vous le verrez alors se reproduire par d'abondantes branches que vous aurez soin de diminuer par un ébourgeonnement attentif, pour rétablir l'arbre aussi agréablement qu'il sera possible.

C'est ici le cas d'observer la ridiculité de ces ordonnances qui prescrivent la coupe des taillis à des époques fixes, puisque ces époques ne devroient être fixes que par le taillis lui-même ; car tant que ces productions seront de la même force et prospérité, c'est vraiment une sottise de faire les coupes ; mais si vous vous apercevez que les trachées diminuent sensiblement pendant deux ou trois années de suite, alors c'est le cas d'abattre le taillis, attendu qu'il ne profitera plus (1).

---

(1) Il peut y avoir une exception à cette règle, pour les taillis de Châtaigniers, de Vernes, Bouleaux, qui servent aux Fabricans

J'observe en passant que les premières poussées qui succèdent à la coupe d'un taillis, sont plus fortes que les suivantes ; bien entendu que ces productions sont encore en raison de la bonté du sol, et continuent quelquefois pendant dix ou douze années à peu près de la même longueur, après des hivers plus humides que froids, auxquels succèdent des printemps doux ; alors les poussées sont en général encore plus fortes sur tous les arbres quelconques, qu'après des hivers longs et très-froids. Si donc on s'apperçoit que les poussées ne sont plus de la même force, on doit, ainsi que je l'ai dit, en faire la coupe ; alors on n'agira pas arbitrairement, ni contre ses intérêts.

Avant de terminer cet article de la Couronne des arbres en général, je ne saurois oublier un objet des plus importans, qui doit frapper tous ceux qui parcourent nos campagnes ; c'est la prodigieuse quantité de chenilles qui infectent les forêts, les vergers et les haies en général, et cela jusqu'à la porte des villes, sous les yeux des Administrations les mieux intentionnées, et malgré les lois existantes contre ce fléau destructeur des bois, des arbres et de leurs productions. Je l'ai dit page 9 de mon *Coup d'œil politique et économique sur l'état actuel des bois et forêts en*

---

de cercles, etc., et dont les jets ne doivent pas passer la grosseur requise. Quelques autres causes peuvent encore varier ce principe; mais on doit sentir que le bénéfice du Propriétaire sera bien plus grand, en laissant continuer le taillis comme il vient d'être dit.

France. La cause en est dans le défaut de police rurale, dont le code est attendu avec impatience par tous les propriétaires. J'ai vu des campagnes entièrement dépouillées de la verdure, à l'exception de quelques arbres exotiques, tels que le noyer, le mûrier, le platane, l'accacia ; les chênes, tilleuls, ormes, les arbres à fruit, particulièrement les poiriers et les pommiers, étoient dépouillés de leurs feuilles au milieu de l'été. Il n'est pas nécessaire d'être instruit en physiologie végétale, pour sentir combien la destruction des feuilles est pernicieuse aux arbres en général, puisqu'elles sont les principaux organes par lesquels elles aspirent les gaz nutritifs ou substances nourricières nécessaires à leur accroissement.

Il y a des contrées où les vergers, en pommiers particulièrement, sont tellement empoisonnés de chenilles, que les procédés ordinaires de l'échenillage sont insuffisans. Je ne parle pas de ces merveilleuses découvertes, recommandées avec toute l'ostentation dont se servent les charlatans pour le débit de leurs prétendus remèdes infaillibles ; ils ne méritent point de trouver place dans ce recueil, dans lequel je ne parle que d'après ma propre expérience ; mais je crois devoir ici faire mention d'un moyen employé avec succès, d'après mes conseils, par le propriétaire d'un verger très-étendu, en proie à ces insectes depuis plusieurs années, malgré les soins ordinaires. Privé du fruit de ses arbres, je lui ai proposé de faire

rabattre sur les grosses branches tous les arbres du verger en général, de vendre la coupe du bois à un boulanger, pour qu'il fût brûlé aussitôt, ensuite de faire piocher la superficie du terrain dudit verger, et de le faire sécher au soleil pour le faire brûler, suivant la pratique d'usage chez les Cultivateurs, pour améliorer le terrain et le purger des mauvaises racines, semences et larves ou œufs d'insectes. Cette opération a été faite après l'hiver, et le terrain a été cultivé depuis deux ans en céréales, et remis en prairie. Ces Pommiers ont repoussé vigoureusement (on devoit s'y attendre); les nouvelles branches ont été éclaircies; les belles formes de l'arbre ont été rétablies, et plusieurs ont porté du fruit; il n'a reparu jusqu'à présent aucune chenille. Aux grands maux il faut de grands remèdes; mais il n'est pas douteux que cet insecte s'y établira de nouveau, attendu que le voisinage en est infecté, et que tous les propriétaires n'ont ni le même zèle, ni la même attention. Un code rural est donc absolument nécessaire. Dans tous les cas, il sera toujours plus facile de garantir ces arbres pendant quelques années, des premières chenilles résultant des œufs que les papillons du voisinage y auront transportés, que de les détruire sur les grands arbres qui en sont infectés.

Un mot sur les Plantations en général.

Rien ne prouve plus que le goût des plantations fait de grands progrès en France, que la multiplication des pépinières. J'aime mieux croire que ce soit une mode générale qui s'établit solidement, qu'une fantaisie passagère : ce qui me fait espérer que je ne suis pas tout-à-fait dans l'erreur, c'est le grand avantage qui résulte des plantations. Toute opération qui, avec l'agréable, offre en dernière analyse un but d'utilité publique et particulière, doit avoir de nombreux partisans.

Je mets en fait que nulle spéculation agricole ne présente des bénéfices plus considérables que les plantations de bois, lorsque cette opération est d'ailleurs faite avec les attentions nécessaires, et suivie d'un heureux succès.

Assez généralement on se récrie sur la cherté des arbres de pépinière, et il est certain que celui qui se propose d'en faire des plantations étendues, y emploiera des fonds considérables ; mais quand je balance ces avances avec le bénéfice important qui en est le résultat, je ne puis concevoir ni expliquer autrement les causes qui empêchent et retardent encore de plus nombreuses plantations en ce genre, qu'au peu d'expérience des Propriétaires dans cette branche de l'économie rurale. Cela explique aussi le peu d'at-

tention qu'on remarque dans les forêts, dans les bois taillis, dans les coteaux boisés, sur les lisières des champs, enfin dans tous les lieux abandonnés aux ronces et épines, lesquels pourroient être utilement aménagés en arbres de toute espece, n'importe la qualité du sol. Il y en a bien peu qui se refusent à quelque espèce de bois. J'ai fait planter des arbres dans le terrain le plus médiocre, après l'avoir fait défricher et défoncer ; ils ont parfaitement réussi : tout dépend des soins, du choix des espèces d'arbres et du sol qui leur est propre. Il y a vingt ans que j'ai conseillé au Propriétaire d'une forêt contiguë à son château, dans un sol excellent, où il se trouvoit d'immenses clavières abandonnées aux genêts et aux bruyères, d'y faire planter des Ormes ; ils lui ont coûté dans ce temps là 30 sols le pied, rendus sur la place, et 10 sols pour les frais de plantation. Aujourd'hui on lui a offert du tronc de chacun de ces arbres 25 francs, et les débris ne laissent pas de lui présenter de quoi rembourser ses premières avances. Cette spéculation peut s'étendre aux arbres produisant le bois de construction dans les bons fonds. Si les bois blancs présentent moins d'avantage dans leur débit, il faut considérer qu'ils viennent plus rapidement que les bois durs ; mais on est toujours sûr d'un bénéfice conséquent sur la culture des bois. Je passe sous silence toutes les jouissances qu'elle offre au Propriétaire qui s'y livre ; mais comme elles sont connues,

je

je ne m'y arrêterai pas ; elles m'écarteroient trop de mon sujet.

J'aurai atteint le but que je me suis proposé, si ces conseils, fruits de mes observations, peuvent inspirer le goût des plantations, et fixer l'attention sur les soins que les arbres exigent, pour nous offrir en récompense ces phénomènes qui étonnent et qui charment l'ame.

« Diriger les Jardins est mon paisible emploi ;
» Déjà le sol docile a reconnu ma loi :
» Des gazons l'ont couvert, et de sa main vermeille,
» Flore, sur leur tapis, a versé sa corbeille.
» Des bois ont couronné les rochers et les eaux.
» Maintenant, pour jouir de ces brillans tableaux
» Dans ces champs découverts, sous ces obscures voûtes,
» D'agréables sentiers vont me frayer des routes.
» Des scènes, à ma voix, naîtront de toutes parts ;
» Pour les orner enfin j'y conduirai les arts ;
» Et le ciseau divin, la noble Architecture,
» Vont de ces lieux charmans achever la parure. »

DELILLE, *Poème des Jard. Chant V.*

DESCRIPTION succincte d'un Projet pour assainir et embellir la partie méridionale de la Ville de Lyon, appelée quartier neuf.

LYON, cette ville célèbre depuis la plus haute antiquité, intéressante sous tant de rapports, et dont le commerce s'étend dans les quatre parties du monde, qu'elle embellit par la richesse de ses fabrications; Lyon, situé dans une des plus belles positions, au confluent du Rhône et de la Saône, est exposé à des maladies dangereuses, à cause de la submersion annuelle, et à plusieurs reprises, de la partie appelée quartier neuf ou *Perrache.*

Instruit que plusieurs Plans ont été présenté spour assainir ce lieu, qui, par sa position, est bien digne d'exciter le génie des Artistes; après avoir examiné ce local, unique dans son genre en Europe, j'ai cru pouvoir sortir à cause de cela des embellissemens ordinaires connus, et me suis arrêté à la composition du Projet suivant.

Perrache, par sa position avantageuse, peut offrir à chaque pas l'idée d'une création nouvelle; faire succéder aux exhalaisons dangereuses d'un marais, les émanations bienfaisantes des végétaux, et au

spectacle monotone d'une eau stagnante, les brillans effets d'une eau limpide, reproduite sous mille formes diverses, et métamorphosée en sources, en fontaines, en cascades, etc. ; offrir aux habitans de Lyon un point de ralliement pour la promenade, des amusemens variés et peu coûteux ; à la ville, un objet de spéculation aussi réel que durable ; aux Artistes, des modèles de décoration de Bâtimens et de Jardins ; aux jeunes gens, des exercices proportionnés à leur âge, propres à les rendre agiles et robustes ; aux philosophes et aux vieillards même, des solitudes où ils pourront rêver en paix ; aux étrangers enfin, le spectacle étonnant d'une promenade unique dans son genre : tel est le but que je me suis proposé et que je vais développer en traitant successivement les objets suivans, dont l'explication devient nécessaire à l'intelligence de mon Plan.

Plan de l'Ile.

De toutes les idées que pouvoit fournir l'inspection du local de Perrache, celle de la formation d'une île au moyen des eaux de ce lieu, alimentées et augmentées par celles du Rhône, amenées au moyen d'une machine hydraulique simple, me paroît la plus avantageuse qu'on pût concevoir. Une enceinte d'eau dirigée en sinuosités correspondantes avec les formes extérieures de l'île, contiendra une eau qui,

renouvelée sans cesse, en conservant sa limpidité et sa pureté, fournira aux différens usages relatifs aux services de l'intérieur de l'île.

La terre provenant du creusement du lit de l'enceinte, servira en partie à former les mouvemens et élévations de l'intérieur de l'île ; mais leur quantité n'étant pas suffisante pour remplir ce but, on y suppléera en employant les sables et les graviers du Rhône qui forment un atterrissement depuis le pont de la Guillotière jusqu'aux barrières de Perrache. Le déplacement de ces sables, en procurant un courant rapide au fleuve sur sa rive droite, présentera, 1.° l'avantage d'assainir la nouvelle promenade qui longe le quai de la Charité ; 2.° de ramener vers la ville le Rhône, qui, depuis long-temps, tend à l'abandonner de ce côté, pour se jeter entièrement sur la rive gauche.

Description de l'Ile.

L'idée de la création d'une île à Perrache, présente de nombreux avantages, et devient pour la ville un objet d'embellissement, de salubrité et de rapport. Un pont Chinois construit en face de la rue principale, venant de la place Bonaparte, servira de communication pour l'entrée et la sortie de l'Ile.

A l'entrée de ce pont, se trouvent deux Pavillons d'une construction dans le goût Chinois, dont chaque

toit est terminé en pointe. Chacune de ces pointes est surmontée par une lanterne Chinoise qui sert à éclairer le pont. Ces deux pointes se baissent à volonté, au moyen d'une poulie à contre-poids.

L'un de ces Pavillons sera destiné pour un bureau où on délivrera des billets d'entrée, moyennant une modique rétribution par chaque personne ; l'autre servira au Préposé qui aura la surveillance de la police intérieure et extérieure de l'Ile.

En face du pont principal de l'Ile, se trouve une vaste pelouse ornée de plusieurs scènes composées par des groupes d'arbrisseaux et arbustes. Contre un de ces groupes correspondant à l'entrée du pont, est placée la statue de *Mercure*, messager des Dieux, placé dans l'attitude du départ. Au-delà de cette pelouse, et en face du pont, s'offre un vaste banc de gazon, ombragé par des arbres et arbrisseaux divers.

Sur la droite du pont se trouve un bois planté irrégulièrement en espèces d'arbres variés, à l'ombre desquels le public trouvera des siéges, moyennant un prix convenu. Dans le centre de ce bois, et en face d'une cascade qui rafraîchira l'air, et dont le doux murmure invitera à se reposer, sera placée la statue de l'*Apollon du Belveder*.

Ce bois est terminé par une allée contournée, conduisant d'un côté à la laiterie et au jardin potager, et de l'autre, par une allée d'arbres variés,

à la salle de danse. Entre la laiterie et la salle de danse, à l'ombre de plusieurs groupes d'arbres, se trouve un bassin d'une forme agréable, peuplé de ces petits poissons connus sous le nom de poissons de la Chine, *Cyprinus auratus*, L.

Au bord de la pelouse qui conduit à la laiterie, est placée la statue d'*Hébé*; dans un des bosquets au fond du Jardin potager, sur le bord de l'eau, se trouve la statue de *Pomone*; en face de l'allée qui conduit à la salle de danse, est placée la *Vénus pudique*.

En face de l'entrée principale de la salle de danse, on trouve un autre banc de gazon ombragé par des arbres toujours verts. A la gauche de ce banc, on voit une cascade, dont la chute rapide, à raison de son élévation, contrastera agréablement avec les scènes environnantes.

En partant de cette cascade, on trouve une allée d'arbres de haute futaie qui contourne une partie de l'Ile; à l'extrémité de cette allée, est placée la statue de l'*Hercule de Farnèse*. Ici se présentent divers chemins et sentiers agréablement contournés, groupés par des arbres, arbrisseaux et arbustes, à l'ombre desquels on arrivera par des pentes douces jusqu'au Kiosque.

A l'entour de ce bâtiment environné d'arbres et arbrisseaux, sont formés divers chemins conduisant en tout sens dans l'intérieur de l'Ile, jusqu'à la

grotte de la Saône, et dans la presqu'île où se trouvent les Bains.

Au centre des trois pelouses qui forment une partie de cette presqu'île, se trouve une autre petite pelouse sur laquelle est placée la statue de *Flore*, entourée de trois vastes bancs de gazon ornés de fleurs, qui se succéderont suivant les saisons.

En sortant de la presqu'île, on passe sur un pont en rocailles, qui conduit par-dessus l'entrée de la grotte de la Saône, dans la partie de l'Ile où est élevé un obélisque; au-delà de ce monument, est construit un autre pont Chinois, sur lequel on jouira du coup-d'œil ravissant du passage des eaux et des gondoles à travers les grottes. Là sont pratiquées diverses routes pour entrer dans la grotte de la Saône et pour sortir de l'Ile (1).

Les différens objets contenus dans l'intérieur de l'Ile, et que nous allons décrire successivement, sont :

1.° Le Kiosque.
2.° Les Bains chauds.
3.° Les Bains froids.
4.° La Salle de danse.
5.° La Laiterie.
6.° Le Jardin potager.
7.° La Grotte de la Saône.
8.° Le Bassin pour les exercices nautiques.
9.° L'Obélisque.

(1) Cette description abrégée de l'Ile n'en présente que les principaux effets, l'Auteur renvoyant à son premier plan pour l'intelligence d'une infinité de sites pittoresques, dont l'examen exigeroit trop de détails.

Kiosque.

Ce bâtiment, d'une construction majestueuse, dans le goût Chinois, situé dans la partie centrale et la plus élevée de l'Ile, est composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage, et d'un pavillon supérieur.

Le rez-de-chaussée présente, 1.° dans le centre un salon de vingt mètres de diamètre sur neuf mètres de hauteur, décoré par une colonade circulaire placée sur une estrade. La décoration intérieure de ce salon et du plafond, sera dans le vrai goût Chinois.

2.° Aux quatre entrées principales, se trouve un péristile du même ordre.

3.° Dans une des quatre ailes attenantes au Kiosque, est construit un escalier suspendu, de forme elliptique, conduisant aux appartemens supérieurs, descendant dans la grotte de la Saône, et communiquant dans une glacière construite sous le Kiosque.

4.° L'aile en face de l'escalier sera occupée par un Restaurateur; dans une autre, sera placé un Billard, et la quatrième servira de salle à manger.

Les appartemens supérieurs présentent, dans le centre, un grand salon octogone de même diamètre que celui du rez-de-chaussée. En face de l'aile opposée à l'escalier, se trouvera un Limonadier, et les autres ailes seront divisées en petits cabinets.

Dans une des ailes des appartemens supérieurs,

est pratiqué un petit escalier conduisant à un pavillon octogone entouré d'un balcon construit sur la toiture du grand salon octogone. L'élévation de ce balcon permettra de découvrir d'un coup-d'œil, non-seulement tous les différens sites de la presqu'Ile et leurs aspects variés, mais encore les rians côteaux de la Saône et la vaste plaine terminée par les Alpes.

La toiture du petit pavillon supérieur est terminée par une colonne à huit faces, en cuivre doré, surmontée d'un globe de verre qui garantira le Kiosque des météores électriques.

Sur les toits des ailes du Kiosque, sont placés des dragons ailés correspondans avec les cheminées des appartemens, lesquels laisseront sortir par les yeux, les oreilles, les narines et la gueule, la fumée desdites cheminées.

Bains chauds.

Ces Bains, composés d'une rotonde ou bâtiment circulaire, décoré extérieurement dans le goût Chinois, ne présentent qu'un seul rez-de-chaussée, renfermant quarante à cinquante cabinets de Bains, ayant vue sur l'eau ou des massifs de verdure.

Bains froids.

Autour d'un vaste bassin de forme ovale, de deux mètres de profondeur, seront construites des marches

en pierres, disposées en gradins jusqu'au fond de l'eau. Ces bancs, qui serviront de siéges, donneront à chaque personne la facilité de descendre dans le bain à la profondeur qui lui conviendra. Ces Bains seront alimentés et renouvelés sans cesse par l'eau d'une cascade provenant d'un bassin supérieur, alimenté lui-même par les beliers hydrauliques. Ils seront entourés d'arbres, arbustes et plantes odoriférantes. On y entrera par une barrière, dont la clef sera confiée à la baigneuse qui louera les Bains.

Salles de danse.

Un grand bâtiment de forme ovale présentera dans son intérieur deux salles de danse oblongues. Il sera entouré d'une galerie dans le goût pittoresque, c'est-à-dire, que les colonnes qui supporteront la galerie et la toiture, seront formées par des arbres couverts de leur écorce. Les murs extérieurs et le plafond de la galerie seront tapissés en mousse. Ce bâtiment sera traversé dans sa longueur par une suite de petits cabinets, dont les jours seront pris de chaque côté dans les salles de danse. On entrera dans ces petits cabinets, destinés pour les personnes qui désireront y prendre des rafraîchissemens, ou jouir du coup d'œil de la danse, par une galerie centrale de quatre mètres de largeur, traversant d'un bout à l'autre le bâtiment. Contre un des flancs dudit bâtiment se trouve une rotonde qui sera occupée par un Restaurateur.

Laiterie.

Ce bâtiment, de forme parallélogramme, est composé, 1.° à droite, du logement de la laitière; 2.° à gauche, de l'appartement où seront déposés les ustensiles en usage dans les Laiteries, et le dépôt des laits, crêmes, beurres, etc.

Entre ces deux pièces est située l'entrée du salon de la Laiterie, laquelle sera éclairée de chaque côté par des fenêtres analogues au bâtiment. Le long des murs règnera une banquette d'un mètre de large, soutenue par des consoles servant de table, sur laquelle seront servies les personnes qui désireront boire du lait. Le fond de ladite salle sera vitré à grands carreaux, à travers lesquels on verra les vaches manger dans les étables, lesquelles seront entretenues dans la plus grande propreté.

Jardin potager.

Ce Jardin, dessiné suivant la forme indiquée dans le plan, fournira tous les fruits et légumes de primeur, et généralement tout ce que peut offrir pendant toutes les saisons un Jardin potager bien cultivé.

Grotte de la Saône.

Cette grotte, à l'entrée de laquelle sera placé le superbe groupe de la Saône déposé dans le vestibule

de l'Hôtel-de-Ville, sera situé en face de la cascade du Rhône. Cette grotte, d'une construction particulière, sera éclairée de telle sorte que les spectateurs jouiront d'une illumination brillante, sans voir de quel côté viendra la lumière. Dans des enfoncemens pratiqués exprès, seront placés de vastes canapés servant de siéges, recouverts en sparterie imitant la mousse.

Dans la partie centrale de ladite grotte, en face de la cascade du Rhône, se trouvera une grande cheminée, où, dans les soirées trop fraîches et à diverses époques, suivant les occasions, on allumera un feu dont l'éclat réfléchi intérieurement par les stalactites et cristaux de diverses couleurs qui orneront les différentes voussures de la grotte, produiront une espèce d'illumination magique pour les spectateurs qui seront dans la grotte, et pour ceux qui se promèneront en gondoles dans ses environs.

Bassin pour les exercices nautiques.

Au-devant de la grotte de la Saône est construit un bassin pour les exercices nautiques. C'est là où les enfans de tout âge pourront, sous les yeux même de leurs parens, apprendre l'art si utile de la natation, trop négligé dans l'éducation. Ce même bassin et ses alentours serviront également aux joutes et à tous les exercices nautiques qui pourront avoir lieu dans la belle saison.

Obélisque.

Entre la cascade du Rhône et la grotte de la Saône, est placé un obélisque.

Les différens objets que nous venons de décrire, mais que leur description ne peut faire connoître que très-imparfaitement, en procurant à la ville de Lyon une promenade dont on chercheroit en vain un modèle dans les autres villes de l'Europe, procurera un revenu annuel d'autant plus durable, qu'il sera fondé sur des jouissances réelles et sans cesse renouvelées selon les diverses saisons de l'année.

Ce revenu consistera dans la ferme,

1.° Du Pont principal de l'Ile.
2.° Des Gondoles.
3.° Des Bains chauds et froids.
4.° Des Salles de danse.
5.° De la Laiterie.
6.° Du Jardin potager.
7.° Du Kiosque.
8.° Des Chaises placées dans les différentes promenades de l'Ile.

Quelque intéressant que puisse être le plan proposé, on ne sauroit se dissimuler que son exécution est liée à celle d'assainir la partie de Perrache, située au-delà des murs de l'Octroi, puisque c'est de là

que s'élèvent les miasmes putrides si funestes à tous les environs. D'après une inspection du local, je crois pouvoir assurer qu'il seroit facile d'y réussir, cet objet devant influer sur la jouissance de la nouvelle promenade.

Lorsqu'une inspection approfondie du local de la partie de Perrache située au-delà des murs de l'Octroi, m'aura fourni toutes les observations relatives aux moyens de l'assainir, je m'occuperai de les développer dans un second Mémoire que je présenterai au Conseil municipal.

Copie de la lettre de M. le Maire de la division du midi de la Ville de Lyon, à M. Curten aîné, le 27 ventôse an 13.

Le Conseil municipal, Monsieur, a pris connoissance, soit du Plan que vous lui avez adressé, soit du Mémoire qui l'accompagne, et dont vous avez eu la complaisance de lui faire parvenir plusieurs exemplaires, le tout relatif à l'assainissement et à l'embellissement de la partie méridionale de la ville de Lyon.

Dans sa séance du 22 ventôse courant, le Conseil m'a chargé de vous témoigner toute la satisfaction qu'il éprouve, quand des hommes de l'art et d'un mérite distingué veulent bien libéralement porter leur attention sur des objets d'utilité publique. Le Conseil,

par mon organe, vous prie, Monsieur, de recevoir ses remercîmens pour le travail intéressant auquel vous vous êtes livré ; il vous engage en même temps à traiter plus particulièrement, ainsi que vous l'avez annoncé à la fin de votre Mémoire, des moyens d'exécution pour assainir les marais Perrache.

Vous ne pouvez douter, Monsieur, de l'empressement que je mettrai à communiquer au Conseil les renseignemens que vous me fournirez à ce sujet.

Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

SAIN-ROUSSET.

Nota. Ce témoignage de satisfaction a suffi pour m'engager à continuer mes observations, et les faire connoître par la même voie, mon premier projet n'eût-il eu d'autre succès que celui d'attirer, sur le local que j'ai traité plus particulièrement, l'attention des hommes. C'est du choc des lumières que naissent les grandes choses. J'avois indiqué les graviers du Rhône pour former le noyau de mon Ile ; aujourd'hui ils servent à niveler tout cet emplacement ; ils ne seront pas moins utiles. Mais comme cette partie de la ville fixe en ce moment, plus que jamais, l'attention de toute l'Europe, depuis que sa Majesté l'Empereur et Roi Napoléon le Grand, a dans sa sagesse, ordonné la construction d'un palais, j'ai

cru de mon devoir, autant pour tenir l'engagement que j'avois pris par mon premier travail, que par la conviction où je suis que les moyens de salubrité que je propose sont bons, de m'occuper d'un nouveau travail. Si les Savans à qui sa Majesté confie ces travaux, emploient des moyens plus simples et plus victorieux, je profiterai de leurs leçons, mais je n'aurai point de reproche à me faire.

DESCRIPTION d'un second Projet de Plan pour assainir la presqu'Ile Perrache.

Le premier objet que les hommes doivent considérer en se construisant des habitations, est de s'assurer de la salubrité de l'air du lieu qui a fixé leur choix ; elle leur est aussi nécessaire que l'eau. La langue de terre qui se prolonge entre le Rhône et la Saône jusqu'au confluent de ces deux rivières, est connue sous la dénomination des marais *Perrache.*

On peut l'appeler presqu'Ile, puisqu'elle ne tient à la terre ferme, sur laquelle est bâtie la ville, que par le pont de la barrière dite *Perrache*, et du côté de la Saône, par un pont en bois.

On doit sentir que le local dont il s'agit, par sa situation au confluent de deux rivières qui sortent souvent de leur lit et s'élèvent à une hauteur considérable, doivent avoir fait éprouver à sa forme et à son sol différentes variations. Des hommes plus hardis que sages y ont enfouis des sommes immenses, soit pour le défendre contre l'éruption des eaux, soit pour utiliser son sol. Ce n'est pas ici le cas d'examiner s'ils s'y sont bien pris ; la vérité est qu'une partie se trouve à l'abri des grandes eaux ; mais les creux

ou fondrières qui sont abondans dans ce local, et dans lesquels les eaux séjournent et se corrompent, lui ont fait donner la dénomination de marais *Perrache*.

Je savois que des Corps académiques avoient été consultés sur les moyens d'empêcher la maligne influence de ces marais sur la portion de la ville qui l'avoisine ; je savois que les fours à chaux qu'on y avoit établis, ainsi que d'autres usines, n'avoient point empêché leurs ravages ; et l'inspection des lieux me fait dire avec raison, que si les plantations d'arbres qui ont été pratiquées, avoient été ordonnées avec l'attention nécessaire, elles auroient, depuis le temps qu'on s'en est occupé, eu un plein succès. Le sol, par des barrages bien dirigés, se seroit élevé par les alluvions continuelles que fournit l'eau bourbeuse de la Saône lorsqu'elle déborde.

Après avoir examiné, à plusieurs époques, le local dit *Perrache*, dans les plus grandes eaux comme dans les eaux ordinaires, je me suis arrêté aux moyens d'assainissement que j'indiquerai dans ce mémoire. Je dois l'avouer, en faisant mes observations, j'ai été frappé d'étonnement, que proche d'une ville comme Lyon, il ait pu exister si long-temps un ennemi si redoutable à sa postérité, tels que les dangereux miasmes qui s'élèvent de ces marais. Mais tirons le voile sur les malheurs qu'ils ont causés. Un nouvel Auguste a paru ; NAPOLÉON le Grand, en acceptant

l'hommage des Lyonnois, a donné une nouvelle preuve du cœur paternel d'un bon Souverain. Rien n'échappe à son génie pénétrant ; il sait tout ce qu'on pourra lui dire contre le local qu'il a choisi pour un de ses palais ; il sait aussi que nulle autre puissance que la sienne, ne peut rendre à cette contrée la salubrité nécessaire. Sa volonté est de la convertir en promenades aussi délicieuses que variées. En changeant la face de la presqu'Ile Perrache, il détruit la cause physique qui dépeuple son voisinage. Quelle plus grande jouissance pour le cœur d'un Souverain ! A sa voix, ces ruines, ouvrage étonnant de la révolution ou de l'ignorance d'une faction dominante par la terreur, se relèvent. Chaque pierre replacée en construction, est un monument de honte pour ces lâches destructeurs de leur propre patrie. Où sont les cohortes étrangères qu'on peut accuser de tant de crimes ?

Admirons les destins : l'histoire n'oubliera pas que des fous (car des François sensés auroient-ils pu concevoir le projet de détruire une cité telle que Lyon?) vouloient élever un monument avec cette inscription : *Ici fut Lyon.* Mais tâchons d'oublier ces époques de deuil. Les exemples que nous avons du vaste génie à qui la France doit sa tranquillité et le règne des lois justes, le pacificateur du monde, par sa sagesse et ses victoires, a aussi décidé sur la destinée future de la ville de Lyon. Le parallèle est

d'ailleurs assez frappant. Voyez d'un côté une colonne qui annonce la destruction d'une ville jadis florissante, et de l'autre, l'ordre d'élever un Palais magnifique pour recevoir le plus puissant Monarque de l'univers. Oui, Lyonnois, votre destinée future, à lui seul connue, étonnera le monde. Nos successeurs en recueilleront les fruits, et son nom et son règne ne s'effaceront jamais.

J'allois livrer à l'impression un second mémoire contenant mes moyens d'assainissement, lorsque j'appris que l'Empereur avoit décidément ordonné la construction d'un Palais à Lyon.

Ce changement inattendu devoit naturellement renverser mon premier Plan, dans lequel je n'avois en vue que la salubrité, en dirigeant toutes les opérations pour y atteindre, en faveur de l'Agriculture. J'ai donc renoncé à mon projet, de proposer l'établissement, dans ce vaste local, d'une colonie agricole, dont les Colons, occupés des différentes branches de culture applicable à la nature du sol et de sa position, en assureit le plus grand succès, ainsi que je me proposois de le demontrer. Cette colonie, par ses nombreuses Fabriques, par le mouvement des machines hydrauliques, par les courans d'eau que m'auroient fourni le Rhône, par ses variétés de culture, et les plantations combinées d'après un plan d'ensemble de tout l'emplacement, réunissoit tous les avantages désirables, et particulièrement la salu-

brité de l'air, par la destruction des eaux croupissantes.

On n'a rien pu imaginer de plus funeste pour le quartier neuf de la ville de Lyon, que la plantation de ce rideau de Peupliers d'Italie. Il est devenu une barrière presque impénétrable à l'écoulement des gaz délétères qui sortent des marais Perrache.

Il est tout naturel que les miasmes morbifiques se jettent préférablement du côté de la ville, par la direction de cette longue muraille qui resserre le courant du fluide aérien du côté du pont de la Mulatière : le moindre zéphir doit l'y transporter. Il auroit été bien plus convenable de placer une semblable plantation le long de la gare, et de ne pas obstruer le Rhône, conducteur naturel de ces gaz dangereux.

Il n'est plus question en ce moment de spéculation agricole pour recouvrer les frais que devoient occasioner l'exécution de mon plan de colonie et d'assainissement ; mais comme ce doit être un des objets principaux des opérations présentes, et influer puissamment sur ceux à venir, rien ne me paroît à présent plus pressant que d'ouvrir de larges fossés pour donner un écoulement naturel à ces mares multipliées, d'employer la terre provenant du creusement de ces fossés pour élever les mares les plus basses, et de ménager, du côté de la Saône, une pente aussi rapide que le local peut le permettre.

L'inspection du sol démontre, que s'il n'est pas élevé au-dessus des grandes inondations, il éprouvera des submersions; mais par le moyen simple que je propose, les eaux pourront au moins se retirer à mesure que celles de la rivière baisseront. Cette opération préliminaire devroit avoir été exécutée depuis long-temps.

Dans l'état actuel, les eaux qui résultent des inondations, celles qui remplissent les mares par infiltrations, y séjournent, se corrompent faute d'écoulement, et se perdent à la longue; mais les causes qui produisent les gaz infects, persistent toujours.

Ayant renoncé à mon premier projet, comme je viens de le dire, essayons de jeter une esquisse rapide sur le nouveau, dont je joints le Plan ici.

Le Palais d'un Souverain tel que NAPOLÉON le Grand, doit, ce me semble, être précédé par quelques monumens qui annoncent la demeure du Héros de notre siècle.

Une place d'armes, décorée de ses hauts faits, qui les présenteroit dans ses principaux ornemens, m'a paru convenablement placée dans le local que j'avois consacré à la création d'une île; et qu'on s'occupe en ce moment de remblayer.

A l'orient et à l'occident de cette place, se trouveroient les Palais des Ambassadeurs et Princes amis du Souverain, d'une architecture noble et uniforme, percés chacun d'une rue conduisant de deux côtés

de la place d'arme, par-dessous deux arcs de triomphe. Celui du côté du midi, seroit consacré à la victoire de *Marengo*, et celui du côté du nord, à la victoire d'*Austerlitz*. On monteroit par des rampes douces plantées d'arbres, sur la partie supérieure de ces arcs de triomphe, formant des plateaux d'égale hauteur, sur chacun desquels seroit placée une tente d'un style antique, l'une pour S. M. l'Empereur et Roi, et l'autre pour S. M. l'Impératrice et sa suite, afin de jouir du coup-d'œil de la manœuvre des troupes, les jours de parade. Cette place, entourée d'arbres et de figures emblématiques analogues à des sujets mémorables et intéressans, serviroit de promenade publique aux époques où le Jardin Impérial seroit fermé, fourniroit un sujet de curiosité et d'admiration pour le voyageur étranger, et serviroit d'étude aux Artistes.

A la place de la gare et de la demi-lune actuelle, je place de chaque côté un corps de garde d'un ordre d'Architecture analogue à leur usage; un canal de 60 mètres de large, alimenté, au moyen d'une machine, par les eaux du Rhône, fermeroit la demeure et les Jardins du Souverain, et les sépareroit de la ville.

En traversant un magnifique pont, on se trouveroit dans une avenue d'une belle proportion, conduisant à la cour du Palais, enceinte d'une grille élégante.

Sans connoître l'intention de Sa Majesté, je suis

simplement l'inspiration pittoresque du local sur lequel je travaille. Sa position étant unique, le style de la composition de ce Palais me paroît devoir aussi sortir des formes le plus ordinairement suivies. Mais arrêtons-nous là, et laissons à des crayons plus exercés que le mien, le soin de la création de cet édifice. Quelque forme que l'Empereur adopte, le talent supérieur de l'Artiste à qui il a confié ce travail, ne laissera rien à désirer, tant pour les formes que pour le bon goût.

Plus particulièrement occupé des Jardins, je vais continuer mon plan. En plaçant, comme je viens de le dire, le Palais Impérial rapproché de la ville, par ce moyen le reste de la presqu'Ile laisse plus d'étendue à la formation du Jardin et à la composition des masses d'une plus vaste étendue. Tout ce que le meilleur goût a produit en ce genre, placé par une main habile, rendra ce lieu ravissant. La Saône aura l'air d'une rivière qui traverse un vaste Parc; le coteau riant et pittoresque de Ste-Foy, quelque changement qu'il éprouve à sa base par l'établissement d'une chaussée nécessaire, feront toujours la continuité d'un grand ensemble, et se lieront avec la presqu'Ile.

La nature a bien plus fait pour ce local. Le superbe fleuve du Rhône se trouve là tout exprès pour fournir, au moyen des machines hydrauliques, les eaux nécessaires aux canaux, cascades, fontaines et rivières,

tant pour entretenir la fraîcheur des promenades, que pour établir dans ce local, entouré des eaux tantôt hautes, tantôt basses, la salubrité, en dirigeant la sortie de ces eaux dans les parties les plus basses du côté de la Saône. Ceci mérite quelques explications particulières. Comme il n'est pas de la puissance humaine d'empêcher les rivières de s'élever, (et qu'elles s'élèvent dans le cours d'une année quelquefois de 3 à 4 mètres au-dessus de leur lit ordinaire) on ne pourra se dispenser de faire une digue. Si on construit cette digue suivant l'usage ordinaire, elle présentera un coup d'œil peu agréable dans les basses eaux ; et on sait d'ailleurs qu'une digue régulière ôtera cet air sauvage et pittoresque qui produit tant de charmes. J'ai donné dans ma composition la préférence à une digue formée en grosses masses de roches, lesquelles, placées avec goût, de manière à présenter à l'œil l'aspect d'une chaîne de rochers sortant de l'eau, artistement groupées par des arbres et arbrisseaux analogues à cette localité, donneroient à ce rivage ce caractère varié qui fixe notre attention dans les lieux où la main de l'homme n'a pas encore pénétrée, et où la nature brille dans toute sa parure. Au lieu de suivre la routine vulgaire des digues qu'on voit par-tout, soit en ligne droite ou courbe, suivant l'emplacement, je donne à ma chaîne de rochers un mouvement irrégulier, en formant des anses dans lesquelles les eaux entreront et sortiront, suivant que

la rivière s'élèvera ou s'abaissera. Ces espèces d'anses donneroient des moyens charmans et multipliés de varier les promenades ; leurs contours pittoresques aideroient beaucoup à la composition des scènes diverses. Après avoir fait parcourir par-tout où il est nécessaire, les eaux limpides que fourniroit le Rhône au moyen des machines hydrauliques, on les feroit tomber dans ces anses, pour entraîner avec elles les dépôts de toute espèce que chaque crue d'eau pourroit y laisser. Je sais très-bien que si ma chaîne de rochers étoit formée, comme je crains très-fort qu'on ne construise la digue à la hauteur suffisante pour empêcher les eaux de les surmonter, on pourroit se passer tout-à-fait des eaux du Rhône ; mais dans ce cas, jamais ces rivages n'offriroient un coup d'œil aussi ravissant. (Voyez le plan.)

La chaîne de rochers, construite avec de gros blocs bruts, qui seront faciles à transporter sur l'eau, présentera non-seulement la même solidité et sureté qu'une digue régulière à parement vu, mais elle sera moins dispendieuse, et réunira en outre l'avantage inappréciable de présenter à l'œil la vue d'une Ile délicieuse. Ma composition sort, pour cet objet au moins, de la règle ordinaire ; elle se ressent de la grandeur du Souverain. Les monumens qui orneront ce Parc, seront aussi d'un goût perfectionné ; les statues, les groupes et les ornemens en tout genre ne laisseront rien à désirer aux vrais connoisseurs.

C'est dans ces Jardins, favoris d'un Prince ami des beaux Arts, que nous verrons, non pas quelques statues isolées sur des piédestaux, mais celles des Hommes célèbres du siècle, rassemblés en groupe. Qu'on place les divinités, les demi-dieux sur des piédestaux, qu'on orne les places publiques des statues des Princes bienfaisans; mais combien les grandes scènes des Jardins d'un Souverain offriroient encore plus d'intérêt, si elles présentoient les figures de grandeur naturelle des Grands Hommes, réunis ensemble sous l'ombre du laurier, de l'olivier et du chêne, chacun ayant l'air occupé des belles actions qui nous rappellent sa mémoire. Que l'Artiste exprime, même dans la composition des scènes environnantes, ces lieux consacrés aux grands faits mémorables, par les couleurs que lui fournit la série des arbres; et par leur port et leur aspect particulier, le caractère sérieux ou gai qui animoit ces figures, et nous rappelle les faits historiques qui les ont rendus dignes de l'immortalité. Peintres, Sculpteurs, ne laissez point échapper cette idée.

Rappelons-nous le siècle de Périclès. Athènes, fière de sa prospérité sous son vaste génie dans l'administration, vit fleurir les arts. Chaque jour on voyoit paroître de nouveaux chefs-d'œuvre; les statues, les édifices, les monumens de toute espèce étoient par-tout prodigués pour transmettre à la postérité

les hauts faits des Citoyens. Cette époque se rapporte avec le siècle où nous vivons. Les monumens de ces temps si éloignés nous les rappellent par les productions du génie des Artistes d'alors, qui sont encore de nos jours le type le plus heureux que nous avons à suivre. On ne peut se refuser à cette vérité, de même que pour les ornemens et les édifices publics de l'Architecture civile ; leurs modèles, qu'ils nous ont laissés, seront les plus heureux.

L'Architecture fut chez les peuples anciens dans toute sa gloire. Les Palais et les Temples répandus jusque dans les campagnes, imprimoient ce caractère de majesté, dont les ruines, même encore aujourd'hui, nous étonnent par la grandeur et la prodigalité de la dépense. L'art fut déployé par-tout avec ostentation ; peut-être la vanité aveugla trop dans ce temps là les hommes sur les vrais plaisirs. L'art délicieux des Jardins n'étoit point porté à la perfection où nous le voyons. Il est heureusement rare de voir encore de ces compositions que commande le cordeau de la froide symétrie. On ne cherche plus à aplanir un terrain que la nature a façonné. Le sol de la presqu'Ile Perrache, qui prête tant à la composition des tableaux enchanteurs que les Poëtes de tous les âges et les Peintres de tous les siècles représentoient dans leurs productions intéressantes, pourroit-il être livré à la règle de l'insipide symétrie ? L'expérience ne nous a-t-elle pas

démontré que l'art des Jardins n'est autre chose que l'art d'embellir le pays autour de son habitation, de développer, de conserver ou d'imiter la belle nature, qui répand la sérénité dans l'ame? La nature doit sourire avec toutes les graces de son élégante simplicité. Les Souverains ne cessent pas d'être hommes. Je ne vois pas pourquoi l'art veut bannir des dehors de leurs habitations les objets qui charment l'ame, et dont tout être sensible ne se rassasiera jamais.

Je termine la description très-imparfaite de l'idée que je me suis faite du Jardin que je voudrois voir accompagner le Palais de Napoléon le Grand, dans ce local qu'il a pris sous sa protection. Si naguère de ces lieux abandonnés il s'élevoit des miasmes dangereux, avec quels délices ne s'abreuvera-t-on pas des doux parfums que tant de végétaux vont répandre?

L'expérience nous a démontré cette vérité, que les beaux Arts et le bon goût ne peuvent consister que dans la connoissance et l'observation de la nature. Ce principe doit être invariable, et doit servir de base dans la composition des Jardins qui avoisinent les Palais des Souverains, comme ceux des maisons particulières; mais l'Artiste doit savoir faire un bon choix, et observer les convenances suivant les localités, les destinations et les points de vue locale; et si je préfère à une digue faite suivant l'usage ordinaire de ces sortes de constructions, une chaîne de

rochers entremêlée d'arbres et d'arbrisseaux pour défendre et enceindre l'Ile du côté de la Saône, c'est pour éviter à l'œil l'idée d'une clôture, et lui donner l'illusion d'une rivière qui traverse un vaste Parc, comme je l'ai dit plus haut.

« N'allez donc pas des bois, symétrisant les bords,
» D'un coup-d'œil uniforme attrister les dehors ;
» Que vos murs de verdure et vos tristes charmilles,
» Ne cachent point aux yeux leurs nombreuses familles. »

DELILLE, *Poème des Jard. Chant II.*

Explication des Figures du Plan de la presqu'Ile Perrache, située au midi de la Ville de Lyon, au confluent du Rhône et de la Saône, traitée en Jardin orné.

Figure 1. Place d'armes impériale.

2. Portiques par-dessous lesquels on passe pour entrer dans la place d'armes.

Au midi, venant par le quai Napoléon et par la rue Marengo, le Portique fig. 2 représente un Arc de triomphe, dont les ornemens en bas-reliefs exprimeront l'époque mémorable de la bataille de ce nom.

Au nord, venant par la rue d'Austerlitz, le Portique fig. 2 représente un Arc de triomphe semblable au précédent, mais dont les bas-reliefs exprimeront l'époque et les faits historiques de la bataille d'Austerlitz.

3. Pavillon en forme de tente, d'un style antique et élégant, pour L. M. I. et R.

Ces tentes seront placées à huit mètres au-dessus du niveau de la place d'armes, sur des terrasses entourées de balustres, ornées de statues et de vases, etc.

On montera sur ces terrasses par des rampes douces, à l'ombre de lauriers et d'autres arbres à beaux feuillages.

4. Palais des Princes et Ambassadeurs.

5. Rampes pour communiquer de la place d'armes aux tentes, fig. 3.

6. Huit trophées d'armes allégoriques, groupés sur des socles portant des inscriptions analogues au sujet.

7. Quatre statues représentant les quatre parties du monde, faisant allusion au commerce de la ville de Lyon.

Figure 8. Corps-de-gardes à colonnades, dont les toitures, terminées en socles carrés, porteront chacune un lion doré, d'une grandeur proportionnée, ayant l'air d'observer les passans.

9. Portails.

10. Pont en pierre.

11. Avenues des écuries et remises.

12. Bâtimens des écuries impériales.

13. Abreuvoir, fontaine; dans le centre du bassin, doit s'élever une colonne surmontée d'un méridien.

14. Pilastre placé sur l'aqueduc par lequel arrivent les eaux que fournit la machine hydraulique, fig. 24, pour alimenter le canal de clôture.

15. Grand massif d'arbres variés, desquels sort un grand ruisseau à travers d'un groupe de roches, imitant l'apparition d'une source.

16. Ecluse pour donner de l'eau à volonté et en abondance, lorsque les circonstances l'exigeront, afin d'entraîner les dépôts que des alluvions extraordinaires pourroient laisser dans les vallons que parcourent les rivières et ruisseaux, pour les entraîner dans les anses CDEF pratiquées du côté de la Saône.

17. Partie groupée en arbres toujours verts.

18. Partie de plantations très-fournies.

19. Clavières pour laisser voir le Rhône, et pour ne pas intercepter le courant d'air. On a, par la même raison, rompu l'uniformité de cette muraille de peupliers d'Italie, placés sur la chaussée.

20. Monument avec inscription.

21. Divers groupes d'arbres verts isolés.

22. Massifs d'arbrisseaux verts et à fleurs variées.

23. Sophas ornés sous les colonnades du péristile.

24. Première machine hydraulique pour remplir le canal de clôture.

Nota.

Nota. Dans le cas où le Rhône ne fourniroit pas naturellement, par le moyen d'un barrage, les eaux nécessaires pour remplir le canal B, il seroit facile de placer une machine semblable à la fig. 24, proche de la barrière Perrache, laquelle fourniroit continuellement de l'eau suffisante au large canal peuplé de poissons et de cygnes.

Figure 25. Emplacement d'une écluse sous ce pont, pour empêcher les eaux de la Saône d'entrer dans le canal B, toutes les fois qu'elles se troubleront. Cette opération sera confiée au garde-portier logé tout près.

26. Logement des portiers, gardes et concierges.

27. Pont de la fontaine du Rhône, orné de décorations.

28. Emplacement de la statue du fleuve du Rhone dans la fontaine.

29. Pont en rocailles, orné de toutes sortes de plantes grasses, de coraux, de madrépores et des coquillages, etc. etc.

30. Pont en bois, d'une construction toute particulière.

31. Seconde machine hydraulique, fournissant l'eau à la fontaine du Rhône, fig. 28, laquelle forme une rivière qui se divise au rocher de Neptune en deux branches, dont une passe sous le grand pont Chinois, fig. 33, va se jeter, en parcourant le vallon dans l'anse D, et l'autre branche va se jeter dans la vaste grotte sous le temple de Diane. Voyez fig. 35.

32. Rocher de Neptune, sur lequel sera placé ce Dieu, ayant l'air de contempler le Palais impérial.

A l'entour de la base de ce rocher, on verra sortir entre les rochers et les eaux, les Tritons et les Nayades groupés en diverses attitudes.

33. Grand pont Chinois, d'une forme élégante, et décoré avec richesse et élégance.

Figure 34. Pont pittoresque construit dans une cascade, d'un style vraiment sauvage.

35. Ici la rivière forme un large bassin entouré d'arbres et arbrisseaux, et divers groupes de roches. Le lit du bassin doit être parsemé d'écueils, à travers lesquels les eaux se trouvant pressées, occasioneront ce murmure qui frappe l'ouïe et occupe la pensée; ces eaux se jetteront par une vaste ouverture dans la grotte, sous le temple de Diane, fig. 36; et après avoir parcouru les divers Bains, se réuniront en un seul bassin, d'où elles sortiront ensuite, en se précipitant par cascades variées, à travers les îlots, dans l'anse E.

36. Temple de Diane placé sur une platte-forme élevée de 10 mètres au-dessus de la plus haute élévation des eaux du Rhône et de la Saône. Cette élévation résulte de la grotte spacieuse divisée en plusieurs appartemens, formant des Bains chauds ou froids, tant sous le temple que sous les mouvemens adjacens.

37. Bassin qui reçoit les eaux sortant de l'intérieur de la grotte de Diane.

38. Eminence de rochers formant de petits îlots, lesquels on passera par des ponts rustiques en bois, jetés d'une roche à l'autre, pour traverser l'anse E, et jouir du coup-d'œil que présenteront de ce côté les rocailles à l'entour du Bassin, et la superbe voussure de la grotte, surmontée d'un temple magnifique de l'ordre Corinthien.

39. Laiterie dans le goût Hollandois, entourée de plusieurs groupes d'arbres fruitiers et des fleurs.

40. Grand pavillon octogone de plusieurs étages; tous les ordres d'Architecture doivent contribuer à cet édifice formant un seul salon par étage.

C'est dans chacune de ces pièces que d'habiles pinceaux doivent transmettre à la postérité les faits historiques de Napoléon le Grand.

Cet édifice, terminé par une plate-forme entourée d'une riche balustrade, dont la vue sera aussi variée qu'étendue, servira de point d'observations.

Dans le centre de cette plate-forme, doit s'élever une colonne en cuivre doré, portant un globe surmonté de l'Aigle impérial tournant au gré des vents.

Figure 41. Ici le trop plein des eaux du canal de clôture A, après avoir fourni par-tout, se jette en cascade dans l'anse F.

42. Obélisque dans le centre d'un bois résineux.

43. Statues et groupes de figures diverses.

44. Passage imposant par-dessus la voussure de la grotte, entre le temple de Diane et le précipice que l'œil aperçoit en passant au-dessus du bassin en rocailles, fig. 37, d'où les eaux se jettent à travers les îlots dans l'anse E. Le bruit que les chutes multipliées de ces cascades occasioneront, sera répété par les échos de la grotte.

45. Statues des Grands Hommes de France, de haute stature, placées sur des socles, sous des chênes, des lauriers et des oliviers, exprimant par leurs attitudes, les diverses pensées qui les animoient pendant leur glorieuse existence.

46. Petit jardin de fleurs proche de la laiterie Hollandaise. Voyez fig. 39.

Observations.

Les machines hydrauliques, dont les avantages et la simplicité ont été démontrés dans le Mémoire descriptif du Plan d'un projet d'embellissement pour la partie méridionale

de la ville de Lyon, imprimé en l'an 13, fourniront, par la simple impulsion du courant du Rhône, une quantité d'eau suffisante :

1.° Pour alimenter les canaux de clôtures A et B.

2.° Les rivières qui traverseront les trois vallons.

3.° Les ruisseaux d'irrigation pour tenir les gazons frais pendant l'été.

4. Pour les diverses fontaines et cascades de ce Jardin.

Les rivières et ruisseaux parcourant les fonds des trois vallons déjà mentionnés, frapperont l'air par leurs cours rapides et leur murmure; ils concourront puissamment à la salubrité de l'air de ce local.

L'Auteur du Plan a préféré à une digue construite suivant l'usage ordinaire, dont l'aspect lui a paru ici trop monotone, une variété de sites qui multiplieront les points de vue et les effets pittoresques de la promenade, au moyen des anses et des parties avancées sur la rivière.

La digue sinueuse indiquée au Plan imitera une chaîne de roches établie solidement sur un pilotage, suivant la méthode Hollandaise, présentera, depuis le lit ordinaire de la rivière jusqu'à sa plus haute élévation connue, un rivage rocailleux en pente inclinée, entremêlée de groupes d'arbres et d'arbrisseaux, construit de manière à en rendre l'accès, dans tous les temps, impénétrable, au moyen d'une clôture masquée pour la vue de l'intérieur.

Les espèces d'anses C D E, seront pavées en pente rapide, depuis l'embouchure de chaque rivière jusqu'au lit principal de la Saône. Ces pavés seront assis également sur un pilotage qui les défendra des attaques de la rivière.

La construction de ces pavés formera, par leur pente rapide, des cascades variées, dont les chutes d'eau venant de l'intérieur du Jardin, ajouteront aux agrémens de la promenade sur ces rivages, et y entretiendront en même temps une fraîcheur exempte de tous les dangers de l'insalubrité.

FIN.

LIVRES qui se trouvent chez REYMANN et Comp., Libraires, rue St-Dominique, n.° 63.

Traité sur la vertu de la carotte, dans les maladies internes et externes, par le D. Bridault, in-8. *La Rochelle.* 5 l.

Cultivateur anglais, ou œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale, d'Arthur Young, trad. de l'anglais par MM. Lamarre, Benoist et Bellecoq, in-8. 18 vol. fig. et tableaux. *Paris*, 1801. 100 l.

Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique de médecine rurale et vétérinaire, ou dictionnaire universel d'agriculture, par l'abbé Rozier, in-4. 10 vol. fig. 1805. 125 l.

Dictionnaire géographique, par Vosgien, nouvelle édition, revue et augmentée par Berenger, in-8. *Genève*, 1805, br. 6 l.

Dictionnaire des artistes, ou notice historique et raisonnée des architectes, peintres, graveurs, sculpteurs, etc. par de Fontenai, in-8. 2 vol. *Paris.* 10 l.

Dictionnaire pour servir à l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, comprenant la géographie, la fable, l'histoire, etc. par Christophe, in-8. 2 vol. *Paris*, 15 l.

Chefs-d'œuvre de Goldoni, italien-français, avec notes et observations, à l'usage des deux nations, première traduction, par Amar, in-8. 3 vol. 12 l.

Traité des effets de la musique sur le corps humain, en santé et en maladie, par le D. Roger, trad. et augmenté de notes historiques, par le Doct. Sainte-Marie, in-8. 3 l. 10 s.

Dictionnaire raisonné de pharmacie chimique, théorique et pratique, de M. Rivet, in-8. 2 vol. *ouvrage très-utile aux élèves et aux médecins des campagnes. Lyon*, 1805. 9 l.

Histoire raisonnée des maladies observées à Naples, par le célèbre D. Sarcone, trad. du D. Bellay, in-8. 2 vol. 1806. 7 l. 10 s.

Mémoires sur la topographie médicale, sur l'histoire naturelle, sur les animaux et les plantes microscopiques, par le D. Villars, in-8. fig. 2 l. 10 s.

Mémoires et histoires sur les fièvres de mauvais caractère du levant, de la fièvre jaune de l'Amérique, avec la description physique-médicale d'Egypte et de Ste-Lucie, par le D. Pugnet, in-8. fig. ouvrage *ex professo*. 4 l.

Agriculture des anciens, par Adam Dickson, trad. de l'anglais, in-8. 2 vol. fig. *Paris*, 1804. 10 l.

Choix des plantes d'Europe, décrites et dessinées d'après nature, par Dreves et Heyne, in-4. 5 vol. 125 planch. enluminées. *Lips.* 1802. 90 l.

Plenck, *Icones plantarum medicinalium secundum systema Linnæi digestarium, usus medici, chirurgici, diætetici*, fol. gr. pap. d'Hollande, lat. allem., avec 600 grandes planches enlum. d'après nature. *Vindob.* 1798, au plus juste prix, 1000 l.

Gærtner, *de fructibus et feminibus plantarum, cum Carpologia auctore C. F. Gærtner*, in-4. 2 vol. 190 tabul. æneis. *Lips.* 1805. 154 l.

Waldstein, *descriptiones, icones plantarum rariorum Hungariæ*, fol. 11 fasc. carta max. 110 tab. pictis. *Vindob.* 1802. 400 l.

On trouve chez les mêmes libraires un assortiment considérable en tout genre de littérature, française, italienne, espagnole, anglaise, allemande et latine, *et particulièrement en médecine, chirurgie, histoire naturelle, etc.*

ERRATA.

Page 4, *ligne* 8, Jardis, *lisez :* Jardins.
Page 23, *ligne* 15, les architectes, *lisez :* l'architecture.
Page 28, *ligne* 8, e terrain, *lisez :* le terrain.
Page 32, *ligne* 10, mes crayons, *lisez :* mon crayon.
Page 75, *ligne* 22, les trachées, *lisez :* les brins.
Page 80, *ligne* 14, Clavières, *lisez :* Clarières.
Page 103, *ligne* 21, 60 mètres, *lisez :* 30 mètres.
Page 112, *lignes* 10 *et* 11, *terminez l'alinéa au mot* colonne.
Idem, *ligne* 26, très-fournies, *lisez :* très-fourrées.
Idem, *ligne* 27, Clavières, *lisez :* Clarières.

Plan de la Presqu'île de Perrache, située au Midi de la Ville de Lyon au Confluent du Rhône et de la Saone

par Carton, aîné, Architecte et Ingénieur de Jardin.

SPECIAL 92-B
28290

THE GETTY CENTER
LIBRARY

KH 5494